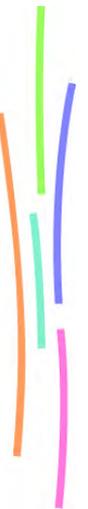
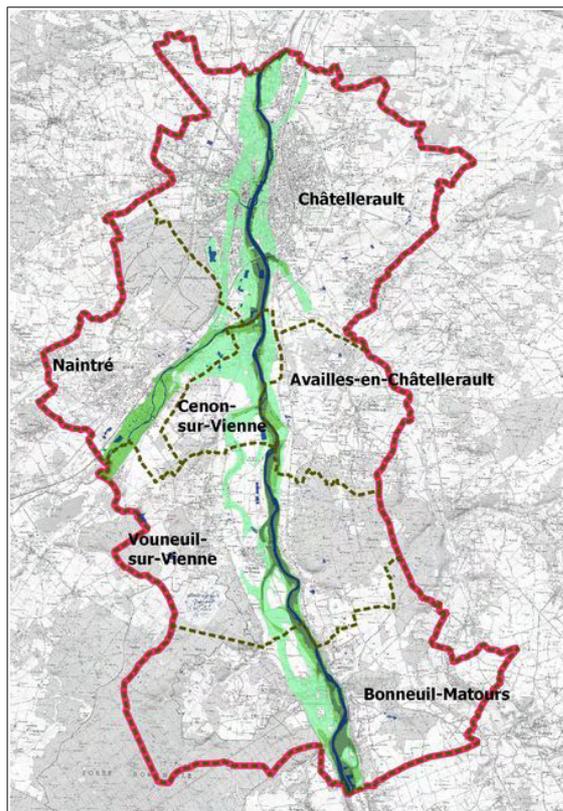


Directive inondations

Bassin Loire-Bretagne

Février 2014

Rapport de présentation de la cartographie du risque d'inondation sur le secteur de Châtelleraut



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes

Table des matières

1 - Introduction.....	5
2 - Présentation générale de la Vienne et du Clain.....	6
3 - Caractérisation des crues de la Vienne et du Clain.....	7
3-1 Caractérisation des crues de la Vienne à Châtelleraut.....	7
3-2 Caractérisation des crues du Clain en amont de Châtelleraut.....	7
4 - Historique des crues de la Vienne et du Clain.....	8
4-1 Historique des crues de la Vienne sur le secteur de Châtelleraut.....	8
4-2 Historique des crues du Clain en amont de Châtelleraut.....	10
5 - Études sur les inondations dans le secteur de Châtelleraut.....	13
6 - Qualification des événements d'inondation.....	14
6-1 Événement fréquent sur la Vienne.....	14
6-2 Événement moyen sur la Vienne.....	15
6-3 Événement moyen sur le Clain.....	15
6-4 Événement exceptionnel sur la Vienne.....	15
7 - Limites des résultats obtenus.....	17
8 - Qualification des enjeux et sources de données utilisées	18
9 - Analyse des enjeux.....	20
9-1 Événement fréquent.....	20
9-2 Événement moyen.....	20
9-3 Événement exceptionnel.....	21
9-4 Installations sensibles situées à 30 km en amont du TRI.....	22
10 - Cartes des scénarios d'inondation et des enjeux exposés.....	25
10 – 1 Cartes de synthèse des inondations	27
10 – 2 Cartes des hauteurs d'eau.....	33
10 – 3 Cartes d'exposition aux risques.....	47
11- Annexes nécessaires à une compréhension approfondie des cartes	53
12- Glossaire.....	55

Rapport de présentation de la cartographie du risque d'inondation sur le secteur de Châtelleraut

1 - Introduction

Dans le cadre de la directive inondation, l'exploitation des connaissances rassemblées dans l'évaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne, arrêtée fin décembre 2011 (arrêté n° 11-261 du 12 décembre 2011), a conduit à identifier 22 Territoires à Risque Important (TRI) d'inondation. Au vu des enjeux liés aux débordements de la Vienne et du Clain, le secteur de Châtelleraut est l'un d'entre eux. La qualification d'un territoire en TRI implique une nécessaire réduction de son exposition au risque d'inondation, et engage l'ensemble des pouvoirs publics concernés territorialement dans la recherche de cet objectif.

À cette fin, une ou plusieurs stratégies locales de gestion du risque d'inondation devront être mises en œuvre sur chaque TRI. Leurs objectifs, avec leurs délais d'élaboration, devront être arrêtés par le préfet coordonnateur de bassin, en tenant compte des priorités de la stratégie nationale de gestion du risque d'inondation et de sa déclinaison dans le Plan de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne.

Afin d'éclairer les choix à faire et partager les priorités, la connaissance des inondations sur les TRI doit être approfondie, en réalisant une cartographie des risques pour 3 scénarios basés sur :

- les événements fréquents,
- les événements moyens,
- les événements exceptionnels.

C'est l'objet des cartographies présentées dans ce rapport sur le TRI du secteur de Châtelleraut.

Les communes incluses dans le TRI sont les suivantes :

- Aailles-en-Châtelleraut
- Bonneuil-Matours
- Cenon-sur-Vienne
- Châtelleraut
- Naintré
- Vouneuil-sur-Vienne

2 - Présentation générale de la Vienne et du Clain

La Vienne (illustration 1) est une rivière qui prend sa source au sommet du Mont Audouze (920 m) sur le plateau de Millevaches en Corrèze (relief modérément élevé) et se jette dans la Loire à Candes-Saint-Martin en Indre-et-Loire. Elle chemine sur 362 km environ et est alimentée par un bassin versant de 21 105 km² (1/5 du bassin de la Loire).

Elle traverse d'abord le département de la Haute-Vienne et la ville de Limoges, en recueillant deux affluents importants (le Thaurion et la Briance), puis le département de la Charente et la ville de Confolens. La Vienne entre enfin dans le département du même nom en ayant déjà drainé un bassin versant d'environ 4 900 km² avec une longueur de cours d'environ 190 kilomètres.

Son cours, de direction Ouest-Est en Haute-Vienne, prend pratiquement une direction Sud-Nord en Charente, pour ensuite se cantonner à une direction générale Sud-Est/Nord-Ouest.

Dans le département de la Vienne, elle reçoit, en amont de Châtelleraut, un gros affluent, le Clain. Après la Vienne et la Charente, le Clain est le troisième axe hydrographique drainant la région Poitou-Charentes. Son bassin versant concerne 130 communes et s'étend principalement dans la Vienne (86% de sa surface). Le Clain draine un bassin versant de 3 209 km² et parcourt environ 166 km de sa source à la confluence avec la Vienne à Cenon-sur-Vienne (commune incluse au territoire du TRI).

En amont de cette confluence, la Vienne draine un bassin versant de 6 250 km². A sa sortie du département, sur la commune de Port-de-Piles, la Vienne recueille les eaux de la Creuse. Son bassin versant atteint alors 10 250 km² environ.

Remarquons que la Vienne et ses affluents principaux comme le Thaurion présentent sur leurs cours des barrages qui, malgré leurs dimensions, ne contrôlent que de faibles bassins.

Ces retenues sont essentiellement utilisées pour le soutien d'étiage de la Vienne en été et la production électrique, elles n'ont donc aucun effet sur les crues les plus importantes comme celle de 1913.

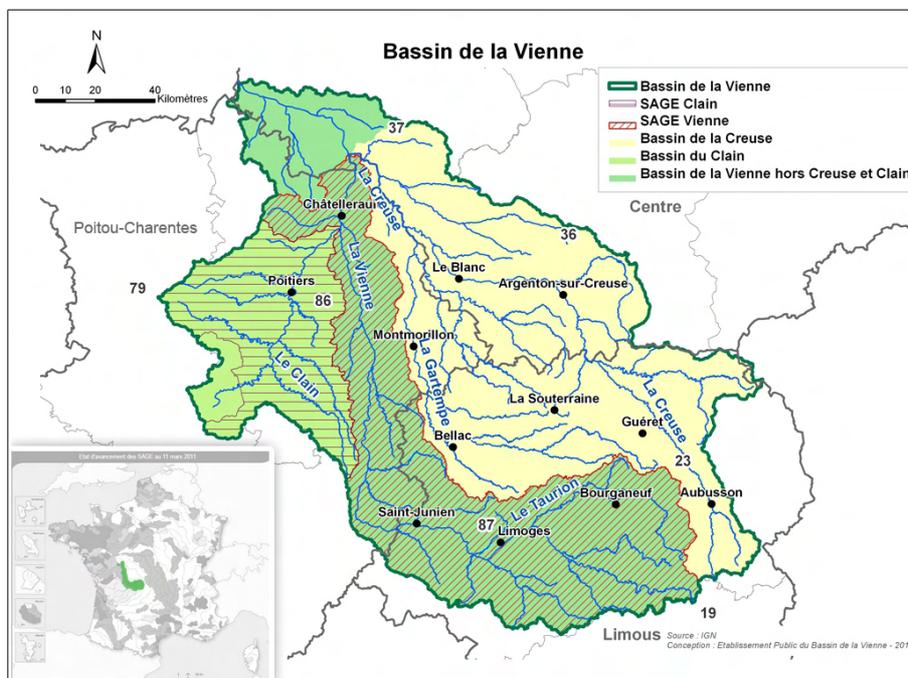


Illustration 1 : Localisation du bassin de la Vienne et de ses sous-bassins [source EPBV - 2010]

3 - Caractérisation des crues de la Vienne et du Clain

3-1 Caractérisation des crues de la Vienne à Châtellerault

Les crues de la Vienne trouvent leur origine dans la circulation de fronts pluvieux venus de l'océan Atlantique. Elles sont générées par des pluies généralisées sur le bassin amont pouvant durer plusieurs jours, avec un cumul pluviométrique important, sans pour autant avoir systématiquement une intensité forte. Elles se produisent plutôt en hiver et au printemps.

L'hydrogramme annuel de la Vienne à Châtellerault (illustration 2) correspond à un cours d'eau ayant un régime d'écoulement pluvial océanique. Les débits mensuels de fin d'étiage se situent en moyenne à des valeurs comprises entre 35 et 40 mètres cube par seconde. Les débits moyens mensuels les plus importants sont compris entre 170 et 180 m³/s entre janvier et mars. Les débits instantanés maximum en points de crue peuvent dépasser les 1 000 m³/s (à titre d'exemple, environ 1 300 m³/s le 7 janvier 1994).

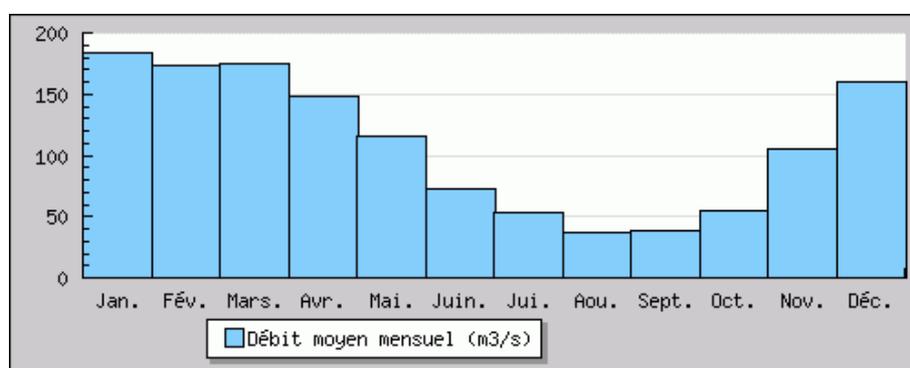


Illustration 2 : Hydrogramme de la Vienne (modules interannuels, loi de Gauss - septembre à août) [source Banque Hydro - 2013]

3-2 Caractérisation des crues du Clain en amont de Châtellerault

Alimenté par de nombreuses sources, le Clain et ses affluents provenant de plateaux et de collines peu élevées, traversent un espace de climat océanique. De ce fait, ils présentent des débits moyens modestes, mais généralement soutenus l'hiver. Les crues du Clain surviennent dans 75% des cas entre décembre et mars.

L'hydrogramme annuel du Clain à Dissay est présenté en illustration 3.

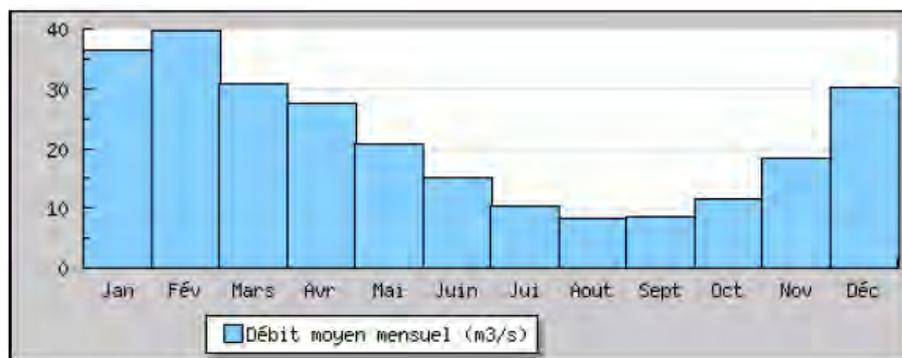


Illustration 3 : Hydrogramme du Clain (modules interannuels, loi de Gauss - septembre à août) [source Banque Hydro - 2013]

4 - Historique des crues de la Vienne et du Clain

4-1 Historique des crues de la Vienne sur le secteur de Châtellerauld

Les crues historiques sont recensées depuis le 16^{ème} siècle au niveau de Châtellerauld. La crue de 1556 emporte le pont en bois. Les dégâts sont suffisamment considérables pour que le roi Henri II ordonne la reconstruction du pont en pierre (futur pont Henri IV). Les 1^{er} et 2 janvier 1599, une violente crue détruit la dernière arche du pont, côté Châteauneuf. L'échelle de Châtellerauld (illustration 4), située sur une culée du pont, repère les crues les plus marquantes depuis sa construction. La dernière crue significative date de mars 2007.

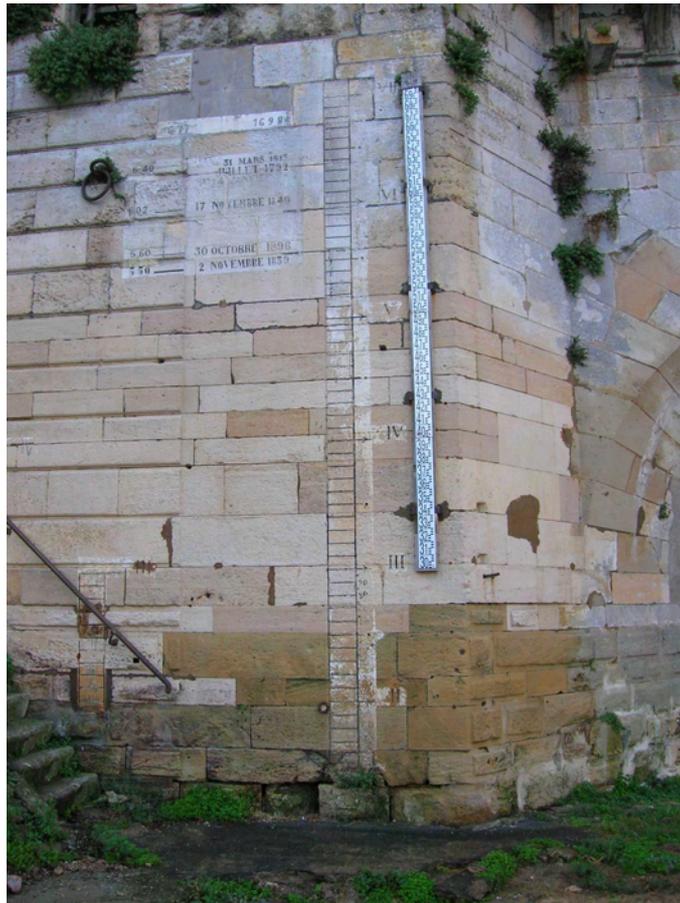


Illustration 4 : Échelle de Châtellerauld [source SPC 86]

Les différentes études menées sur le secteur de Châtellerauld recensent plusieurs crues importantes de la Vienne. Le tableau 1 donne les niveaux atteints au 20^{ème} siècle à l'échelle de Châtellerauld, par ordre décroissant.

Année	Cote (m)
1913	6,35
1944	6,28
1962	6,25
1923	6,20
1994	6,09
1962	6,05
1982	6,00
1926	5,80
1904	5,60
1912	5,60

Tableau 1 : Niveaux atteints par les principales crues de la Vienne au 20^{ème} siècle [source DREAL Poitou-Charentes]

Les repères de quelques unes de ces crues historiques sont matérialisées sur une borne située à Châtellerault (illustration 5).



Illustration 5 : Repères des crues historiques de la Vienne [source SPC 86]

L'illustration 6 donne un aperçu de la crue de 1912, 10^{ème} crue la plus importante du 20^{ème} siècle.

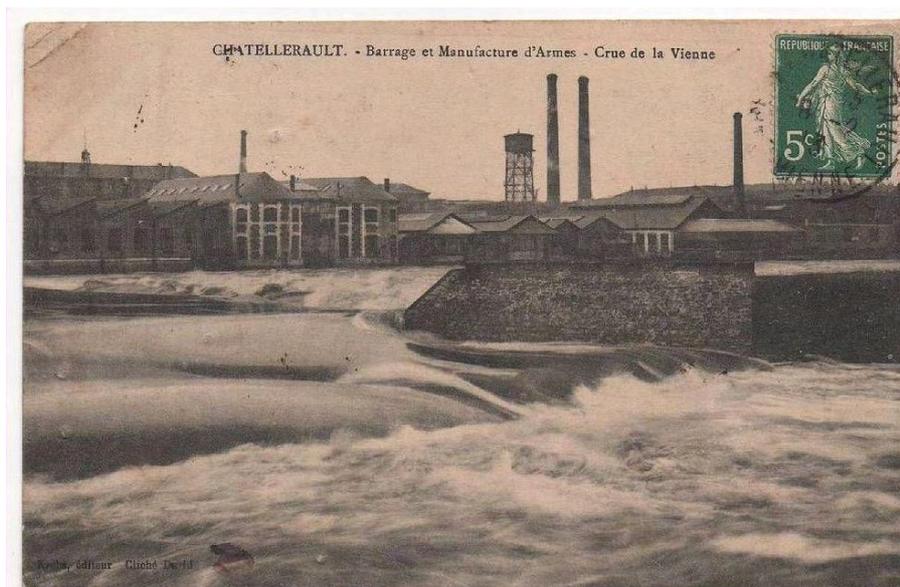


Illustration 6 : Crue de la Vienne à Châtellerault en 1912

La crue de 1994 (illustration 7) est la plus récente de ces crues importantes.



Illustration 7 : Crue de la Vienne à Châtellerault en janvier 1994 - Grand'Rue de Châteauneuf [source : <http://nrblog.fr>]

4-2 Historique des crues du Clain en amont de Châtellerault

L'inventaire des crues du Clain, suivies à Poitiers depuis 1873, permet d'avoir une connaissance de ses crues depuis 140 ans. Le tableau 2 présente les crues les plus importantes durant cette période.

Année	Cote (m)
1873	5,05
1904	4,40
1913	4,40
1922	4,60
1923	4,25
1936	4,48
1939	4,24
1955	4,39
1961	4,54
1962	4,54
1982	5,60
1983	4,62
1994	4,36
1995	4,64

Tableau 2 : Niveaux atteints par les principales crues de la Vienne depuis 1873 [source DREAL Poitou-Charentes]

La crue de décembre 1982 est la plus forte depuis 1770. Elle a été exceptionnelle, tant au niveau des hauteurs d'eau atteintes (5,60 m à l'échelle de Poitiers) que par les dégâts causés. D'après les observations et les différentes études réalisées, la période de retour de cette crue est estimée à 100 ans.

Une vue aérienne (illustration 8) montre l'étendue de l'inondation au niveau de la commune de Naintré.

D'autres crues significatives ont eu lieu ces 30 dernières années, sans qu'aucune n'atteigne des niveaux aussi importants qu'en 1982.

Depuis 140 ans, un seul autre événement a dépassé 5 m à l'échelle du Pont Neuf : la crue de 1873 (5,05 mètres).

Les crues supérieures à 4 m se manifestent environ tous les 10 ans.



Illustration 8 : Étendue de l'inondation le 22/12/1982 sur la commune de Naintré [source DDT 86]

5 - Études sur les inondations dans le secteur de Châtelleraut

Plusieurs études ont été conduites sur l'agglomération de Châtelleraut pour caractériser les crues de la Vienne et du Clain, dont un Atlas de Zones Inondables (AZI) et deux Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) :

- 1998 : Onde de Submersion à l'aval du barrage de Vassivière, EDF / Département Laboratoire National d'Hydraulique **ACCESSIBILITE RESTREINTE**
- 2007 : Cartographie des zones inondables de la rivière le Clain dans le département de la Vienne, DDE 86 / Sogreah
- 2007 : PPRI de la Vienne médiane : Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Vouneuil-sur-Vienne, Availles-en-Châtelleraut, approuvé le 08/02/2007, modifié le 18/09/2012 DDE 86 – Service Prévention des Risques – Crises / Sogreah
- 2008 : Établissement d'une cartographie de submersion des cotes prédéterminées sur le territoire du S.P.C. Vienne-Thouet, S.P.C. Vienne-Thouet / Sogreah
- 2009 : Atlas des zones inondables de 27 cours d'eau dans le département de la Vienne par analyse hydrogéomorphologique, DDE 86 / BCEOM
- 2009 : PPRI de la Vallée de la Vienne, Commune de Châtelleraut, approuvé le 17/02/2009, modifié le 18/09/2012, DDE 86 – Service Prévention des Risques – Crises / Sogreah
- 2011 : Diagnostic territorial du bassin versant Vienne aval, R.I.V.E. de la Vienne (Regroupement Intercommunal pour la Valorisation et l'Entretien de la Vienne) avec l'Établissement Public du Bassin de la Vienne

6 - Qualification des événements d'inondation

La qualification des inondations de la Vienne dans le secteur de Châtelleraut a été conduite par la Direction Départementale des Territoires de la Vienne (DDT 86).

L'événement fréquent est interprété directement à partir des niveaux d'eau fournis par les études d'inondabilité réalisées par Sogreah en 2008.

Pour l'événement moyen, l'exploitation des études menées par Sogreah en 2001 dans le cadre de la réalisation des PPRI sur la Vienne (PPRI vallée de la Vienne médiane, 2007 et PPRI vallée de la Vienne à Châtelleraut, 2009) et de l'AZI sur le Clain (2007) a été réalisée.

Pour l'événement exceptionnel, la crue dite « exceptionnelle » est assimilée à la rupture du barrage de Vassivière sur le cours d'eau la Maulde situé dans le département de la Creuse, dont l'analyse a été conduite par EDF.

L'emprise inondée est déterminée en projetant la ligne d'eau fournie par les modèles sur la topographie du fond de la vallée. Seules les surfaces inondées et connectées hydrauliquement au lit mineur ou à des affluents sont conservées pour définir la zone inondée. Une expertise des résultats obtenus est menée afin de corriger les anomalies éventuelles.

Les hauteurs d'eau sont différenciées avec les intervalles $[0, 1\text{m}[$, $[1\text{m}, 2\text{m}[$, $[2\text{m}, 3\text{m}[$, $[3\text{m}, \infty[$ pour finaliser la carte d'aléas associée à l'événement d'inondation. L'échelle de présentation retenue est le 1/25 000. Enfin, les emprises inondées par les 3 événements de crue sont reportées sur une carte de synthèse des aléas d'inondation.

6-1 Événement fréquent sur la Vienne

Le SPC Vienne Charente Atlantique a fait établir des cartographies de zones inondées potentielles à différentes hauteurs et échelles sur les cours d'eau dont il assure la surveillance pour les besoins des gestionnaires de crise.

Ce travail cartographique, réalisé par le bureau d'études Sogreah, s'est basé sur un traitement d'informations existantes (laisses de crues, données AZI et PPRI,...) complété par des données sur les crues historiques, des études hydrauliques ponctuelles et divers travaux topographiques. Après calage des lignes d'eau, des isocotes ont été croisées avec le terrain naturel pour déterminer des enveloppes de crues.

L'événement fréquent retenu dans le cadre du TRI a été déterminé à partir des hypothèses suivantes :

- une crue décennale de la Vienne amont à Chauvigny : 4,5 m (environ 1 050 m³/s),
- une crue décennale de la Vienne aval à Châtelleraut : 5,5 m (environ 1 270 m³/s),
- une crue associée du Clain permettant cette période de retour de la Vienne aval, soit un débit d'environ 220 m³/s, correspondant à une hauteur d'eau d'environ 1,8 m à la station de Dissay, caractéristique d'une période de retour de 4/5 ans pour la crue du Clain.

En raison des incertitudes liées à l'absence d'une véritable modélisation et à une relative méconnaissance de l'effet conjugué des crues des deux rivières dans la zone de confluence, la cartographie pour cet événement couvre la totalité de la Vienne dans le périmètre du TRI et se limite pour le Clain au secteur situé à l'aval du pont de Cenon-sur-Vienne (RD 1).

6-2 Événement moyen sur la Vienne

Les stations hydrométriques d'Ingrandes et de Lussac-les-Châteaux enregistrent les cotes de crues sur la rivière la Vienne.

En moyennant le traitement statistique réalisé par le Ministère de l'Environnement et le gestionnaire (DIREN) et le propre ajustement de Sogreah par la loi de Gumbel sur les débits maximaux annuels enregistrés, il a été obtenu les débits présentés dans le tableau 3 suivant.

Station	Q ₁₀ (m ³ /s)	Q ₅₀ (m ³ /s)	Q ₁₀₀ (m ³ /s)
Ingrandes (BV = 1050 km ²)	1 350	1 900	2 100
Lussac-les-Châteaux (BV = 5535 km ²)	1 050	1 400	1 550

Tableau 3 : Débits de la Vienne calculés à partir des cotes de crues enregistrées [source Sogreah - 2009]

La crue du 31 mars 1913, qui a été répertoriée auprès des riverains comme étant la plus forte connue (plus haute laisse de crue connue de 49,82 m NGF, soit 6,35 m à l'échelle de Châtellerault), n'a été enregistrée à aucune de ces stations.

D'après l'analyse hydrologique, cette crue, la plus forte connue, peut être considérée comme ayant une période de retour environ centennale. Elle a donc servi d'événement de référence pour l'événement moyen sur la Vienne. Conformément à la méthodologie nationale de réalisation des PPRI et afin d'intégrer une marge d'incertitude, les isocotes de crue centennale ont été majorées de 20 centimètres.

6-3 Événement moyen sur le Clain

Les stations hydrométriques de Poitiers et de Dissay enregistrent les cotes de crues sur le Clain. Les débits présentés dans le tableau 4 ci-dessous ont été obtenus en utilisant la même méthode que sur la Vienne.

Station	Q ₁₀ (m ³ /s)	Q ₅₀ (m ³ /s)	Q ₁₀₀ (m ³ /s)
Dissay	~ 230	~ 370	~ 430

Tableau 4 : Débits du Clain calculés à partir des cotes de crues enregistrées [source Sogreah - 2009]

La crue du 21 décembre 1982 est la plus forte connue sur le Clain et a été estimée comme étant une crue centennale sur ce cours d'eau. Elle a donc servi d'événement de référence pour l'événement moyen sur le Clain à Naintré et Cenon-sur-Vienne. Conformément à la méthodologie nationale de réalisation des PPRI et afin d'intégrer une marge d'incertitude, les isocotes de crue centennale ont été majorées de 20 centimètres.

6-4 Événement exceptionnel sur la Vienne

Ce scénario correspond à la rupture du barrage de Vassivière, situé sur le cours d'eau la Maulde dans le département de la Creuse, dont l'analyse a été conduite par EDF en 1996 (utilisation du logiciel Mascaret v4.0). Dans l'hypothèse retenue, sa rupture est supposée totale et instantanée.

Les barrages situés en aval se rompent également instantanément à l'arrivée de l'onde car ils ne sont en réalité que de gros seuils munis de vannes totalement effaçables fonctionnant en régime noyé pour les débits importants. Seul le barrage de Châtellerault est supposé résister à l'onde.

Les équations régissant l'écoulement de l'onde sont les équations de Saint-Venant mono-dimensionnelles, utilisées selon le cas pour les propagations sur fond initialement sec ou initialement mouillé. Celles-ci ont permis d'obtenir, tous les 500 m, les temps d'arrivée de l'onde et les temps d'obtention des cotes maximales.

Dans l'hypothèse définie plus haut, la cote obtenue par l'étude d'EDF à Châtellerault est de 51,28 m NGF, soit nettement supérieure à la crue centennale de 1913, qui atteignait 49,82 m NGF. En terme de hauteur d'eau, la cote atteindrait 7,81 m à l'échelle de Châtellerault, soit presque 1,50 m de plus qu'en 1913.

Pour tenir compte d'une certaine marge d'incertitude dans les résultats des calculs, provenant de l'imprécision des données (cartographie, rugosité) et de la connaissance imparfaite du déroulement du phénomène (érosion des berges), il a été appliqué :

- une majoration de 15% des surélévations maximales du plan d'eau, avec majoration minimum de 1 m pour les valeurs de ces surélévations supérieures ou égales à 1 m et doublement des surélévations inférieures à 1 m,
- une diminution de 13% des temps d'arrivée de l'onde et d'obtention des hauteurs d'eau maximales.

Le calcul des hauteurs d'eau sur l'ensemble des zones inondables a été opéré par le CETE de l'Ouest en s'appuyant sur le levé topographique de type « LIDAR » réalisé sur la vallée de la Vienne et du Clain, et les cotes maximales issues des valeurs recommandées dans l'étude EDF. Ceci a eu pour conséquence de produire une zone inondable plus étroite que celle de l'étude EDF qui s'appuyait sur un modèle numérique de terrain moins précis. Par ailleurs l'étude EDF ne couvrant pas l'ensemble du Clain, il n'existe pas d'enveloppe fiable pour un événement exceptionnel sur la partie en amont du hameau « Les Chézelles ».

L'illustration 9 montre les différences de niveau qu'atteignent les trois scénarios au niveau du pont Henri IV à Châtellerault.

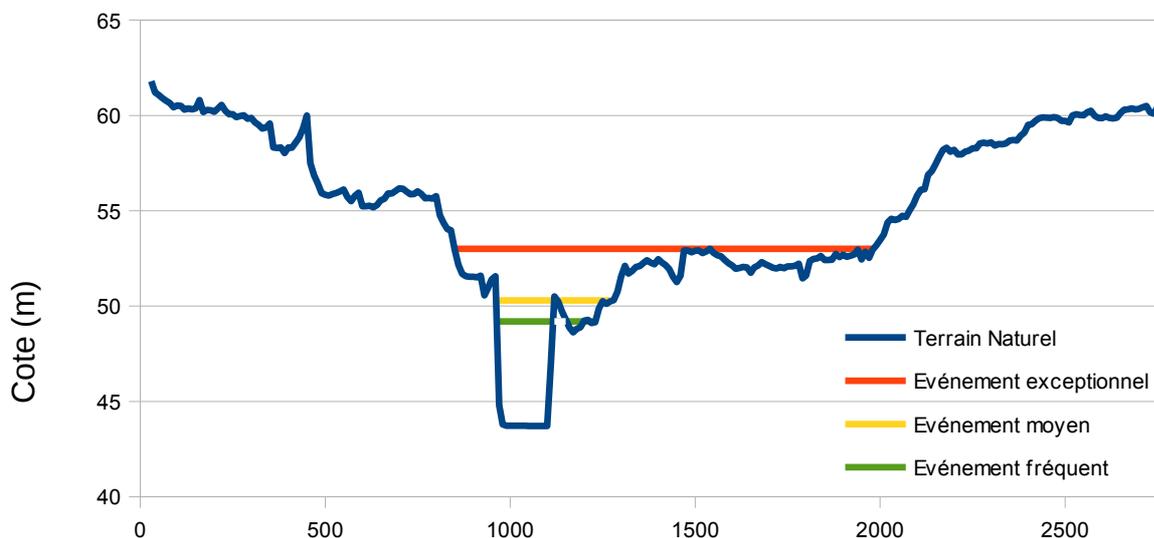


Illustration 9 : Profil en travers (m) au niveau du pont Henri IV à Châtellerault

7 - Limites des résultats obtenus

Différentes incertitudes sont attachées à la méthode utilisée pour définir les zones inondées. La représentation du fond de la vallée s'appuie sur un Modèle Numérique de Terrain (MNT) qui se présente sous la forme d'un assemblage de pixels de 1 m x 1 m et dont l'altimétrie est interpolée à partir d'un levé topographique de type « LIDAR » avec une incertitude propre de l'ordre de 15 centimètres. Par ailleurs, les éléments très fins, comme les murettes, sont mal détectés pour être convenablement représentés. Enfin, les tabliers des ponts ne sont pas intégrés dans le MNT : ils apparaissent donc inondés sur les cartes produites, ce qui ne sera pas nécessairement vérifié sur le terrain.

Des incertitudes sont également présentes sur les données hydrauliques, notamment pour le scénario lié à l'événement exceptionnel (coefficient de rugosité, de frottement, géométrie des vallées, etc.) compte tenu de l'étendue de l'étude.

De ce fait, au-delà des incertitudes relatives à la période de retour des événements, les incertitudes moyennes sur la ligne d'eau pour les débits retenus sont :

- de l'ordre de 20 à 30 cm pour la crue fréquente,
- de l'ordre de 20 cm pour la crue moyenne,
- d'au moins 50 cm pour la crue exceptionnelle.

Pour pallier l'absence de modélisation et de connaissance des phénomènes d'inondation dans la zone de confluence des rivières Clain et Vienne, il serait intéressant d'approfondir les études sur ce secteur pour limiter les incertitudes existantes.

8 - Qualification des enjeux et sources de données utilisées

La carte de synthèse des aléas d'inondation est complétée avec différents enjeux présents dans les zones inondables.

Les enjeux reportés sont :

- la population et les emplois ainsi que le bâti concernés,
- les zones d'activités,
- les patrimoines naturel et culturel,
- les installations polluantes et dangereuses (dites IPPC¹ et SEVESO AS²),
- les stations d'épurations,
- les installations et bâtiments sensibles.

Les bases de données mobilisées dans ce cadre sont :

- la BD topo de l'IGN pour identifier les bâtiments et les installations sensibles ou utiles à la gestion de crises,
- S3IC et BDERU du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie pour les installations polluantes ou dangereuses et les stations d'épuration,
- les éléments issus du rapportage de la directive cadre sur l'eau pour le patrimoine naturel (cf annexe).

Ces bases de données nationales ont été complétées par des bases locales (base ERP, zones d'activités, base établissement du rectorat Poitou-Charentes) ou plus spécifiques (base FINESS du Ministère de la santé), ainsi que par les documents d'urbanisme existants (PLU de Châtelleraut notamment).

Par ailleurs les emplois³ et la population sont issus de bases de données spécifiques dont le traitement et les extractions par commune ont été réalisés par le CETE Méditerranée.

Sans être représentées sur les cartes, les installations IPPC, SEVESO AS, les stations d'épuration de plus de 2 000 équivalent habitant, situées à moins de 30 km en amont du TRI, ont été recherchées sur la base de l'évaluation préliminaire du risque d'inondation (EPRI).

1 Les « IPPC » sont les installations classées pour la protection de l'environnement potentiellement les plus polluantes

2 Les « SEVESO AS » sont les installations classées pour la protection de l'environnement potentiellement les plus dangereuses

3 Une incertitude de l'ordre de 20 % est attachée au calcul des emplois impactés. Les chiffres cités ci-après et sur les cartes sont des valeurs moyennes de l'estimation. Les résultats détaillés (fourchettes de valeurs) par commune sont joints en p 23 sur le tableau de synthèse et agrégés sur le TRI en annexe p 54.



Illustration 10 : Extrait du plan de Châtellerault [source Route 120 _ IGN 2013]

9 - Analyse des enjeux

Les analyses conduites permettent notamment de mettre en évidence les enjeux suivants :

9-1 Événement fréquent

Les enjeux humains : environ 550 personnes et 135 emplois sont susceptibles d'être impactés directement, essentiellement sur les communes de Châtellerault (berges du quartier des Renardières et de la plaine d'Ozon) et Bonneuil-Matours (autour de l'église).

Établissements ou Installations sensibles : trois campings (Le Chillou à Châtellerault, Bonneuil-Matours et partiellement celui de Vouneuil), un établissement de soins (clinique de Châtellerault), une école privée et une ICPE à Bonneuil-Matours (carrière) sont susceptibles d'être impactés.

Infrastructures de transports : sur Châtellerault le quai du château, le quai Alsace Lorraine, la RD 749 et la RD 3 à Bonneuil-Matours sont en partie inondés (cf. Illustration 10 page précédente).

Zone d'activité économique : les zones d'activités proches de la Vienne sont impactées de façon marginale.

Installations polluantes (IPPC) : aucune IPPC n'est située dans une zone inondable pour ce scénario.

Stations de traitement des eaux usées (STEU) : aucune STEU n'est située dans une zone inondable pour ce scénario.

Zones protégées pouvant être impactées : sans objet car pas d'IPPC et de STEU recensés.

Patrimoine culturel : pas de patrimoine recensé, mais la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Châtellerault qui couvre tout le centre ancien est marginalement concernée.

9-2 Événement moyen

Outre les enjeux impactés dès l'événement fréquent et détaillés en 9-1, les enjeux ci-dessous seront touchés lors d'un événement moyen.

Les enjeux humains : environ 1 960 personnes et 765 emplois sont susceptibles d'être impactés directement, la moitié sur Châtellerault, les autres se répartissent sur les autres communes du TRI, hormis Avoines-en-Châtellerault très faiblement touché.

Établissements ou Installations sensibles : Un camping, le centre technique municipal partiellement, la mairie annexe de Chateaunef sur Châtellerault et une ICPE sur Cenon-sur-Vienne sont impactés.

Infrastructures de transports : la RD 725 sur la rive gauche est impactée.

Zone d'activité économique : la zone d'activité Nord est peu touchée (secteur de la Tuilerie), celles de Cenon-sur-Vienne (rue de Touraine) et de Naintré (zone de Domine) sont largement impactées. De nombreuses zones agricoles sont touchées.

Installations polluantes (IPPC) : aucune IPPC n'est située dans une zone inondable pour ce scénario.

Station de traitements des eaux usées (STEU) : aucune STEU n'est située dans une zone inondable pour ce scénario.

Zones protégées pouvant être impactées : sans objet car pas d'IPPC et de STEU recensés.

Patrimoine culturel: l'église de Bonneuil-Matours, une partie de la ZPPAUP de Châtellerault (dont le Musée de l'automobile) sont impactées.

9-3 Événement exceptionnel

Outre les enjeux impactés dès les événements fréquents et moyens et détaillés en 9-1 et 9-2, les enjeux ci-dessous seront touchés lors d'un événement extrême.

Les enjeux humains : environ 13 150 personnes et 9 800 emplois sont susceptibles d'être impactés directement : respectivement 9 200 et 8 400 sur Châtellerault, près de 1 000 et 260 sur Naintré, 1 500 et 780 sur Cenon-sur-Vienne, 1 250 et 300 sur Bonneuil-Matours, 350 et 65 sur Vouneuil-sur-Vienne et moins de 20 et moins de 50 sur Availles-en-Châtellerault.

Établissements ou installations sensibles :

- Bonneuil-Matours : 2 écoles, le centre de loisirs, la mairie, la gendarmerie et la caserne des pompiers sont impactées par ce scénario.
- Vouneuil-sur-Vienne : le camping et village de vacances attenants, l'EHPAD, le collège sont impactés.
- Cenon-sur-Vienne : la mairie, les 2 écoles (élémentaire et maternelle) et la halte garderie sont impactées.
- Availles-en-Châtellerault : pas d'établissements impactés.
- Naintré : l'arrêt ferroviaire de Naintré (sous la RD 1) et le poste électrique au lieu dit les Bordes sont impactés (note : zone en amont de Chézelles non modélisée).
- Châtellerault : 2 maisons de retraite, 1 maison des soins, 1 mairie de quartier (Ozon), 1 gendarmerie partiellement, 10 écoles dont l'école du cirque, 4 établissements supérieurs ou secondaires (IUT, Lycées) , 6 crèches ou haltes-garderie, 1 établissement pour enfants handicapés (IME-CMPP Henri Wallon), 9 établissements accueillant des populations handicapées ou âgées, 3 aires d'accueil des gens du voyage, le pôle territorial nord de la DDT 86, la division d'exploitation du Conseil Général 86, 2 postes de transformation, 2 installations d'eau potable et 10 ICPE sont impactés.

Infrastructures de transports : la RD 1, la RD 910 (ex RN 10) au niveau du quartier de Sainte-Catherine, de la plaine d'Ozon et des Renardières, la RD 131 en partie (Ozon et Chillou), la RD 149 et la RD 3 autour de Bonneuil ainsi que la voie SNCF Paris-Bordeaux au niveau de la ZI de Nonnes sont impactées.

Zone d'activité économique : sur Châtellerault, le parc d'activité du Sanital en quasi totalité, plus de la moitié de la ZI nord, le parc d'activité René Monory sont impactés. Au sud ce sont le parc des expositions, la ZI de Nonnes en partie et la zone commerciale de l'Étang qui sont concernés. Outre les zones déjà impactées sur les autres communes dans le scénario moyen, la zone artisanale de Bonneuil-Matours est partiellement touchée.

Installations polluantes (IPPC) : une IPPC se trouve en zone inondable (Marzets et Cie), une seconde IPPC (SAFRAN ex SNECMA Service) est en limite de zone inondable.

Station de traitements des eaux usées (STEU) : deux STEU (Châtellerault et Naintré) sont légèrement touchées par ce scénario.

Zones protégées pouvant être impactées : deux zones de baignades (Bonneuil-Matours et les Renardières), 2 zones de protection des habitats et espèces (de façon marginale) et 3 zones de protection de captages (qui couvrent l'ensemble des

communes du TRI), sont impactées par ce scénario et l'existence en amont d'IPPC ou de STEU susceptibles d'être touchées.

Patrimoine culturel : le musée de Bonneuil-Matours, le Moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne, l'église de Cenon-sur-Vienne, 2 musées, une église et une grande partie du centre ancien de Châtellerault sont susceptibles d'être touchés.

9-4 Installations sensibles situées à 30 km en amont du TRI

Les installations sensibles qui peuvent aggraver la gestion de crise ont été recensées en amont du TRI, c'est à dire sur le bassin versant de la Vienne et celui du Clain, dans un rayon de 30 km par rapport aux limites du TRI.

Les Installations Nucléaires de Base (INB) : les deux tranches de la centrale nucléaire de Civaux (86) sont situées à 24 km au sud du TRI sur la Vienne.

Les installations SEVESO : l'entreprise Picoty S.A. à Chasseneuil-du-Poitou est située à proximité du Clain à 14 km en amont.

Les IPPC : on recense 8 IPPC (laiterie, traitement déchets ...), toutes situées sur le Clain ou ses affluents.

Les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) : on recense 32 installations réparties sur le bassin du Clain et de la Vienne.

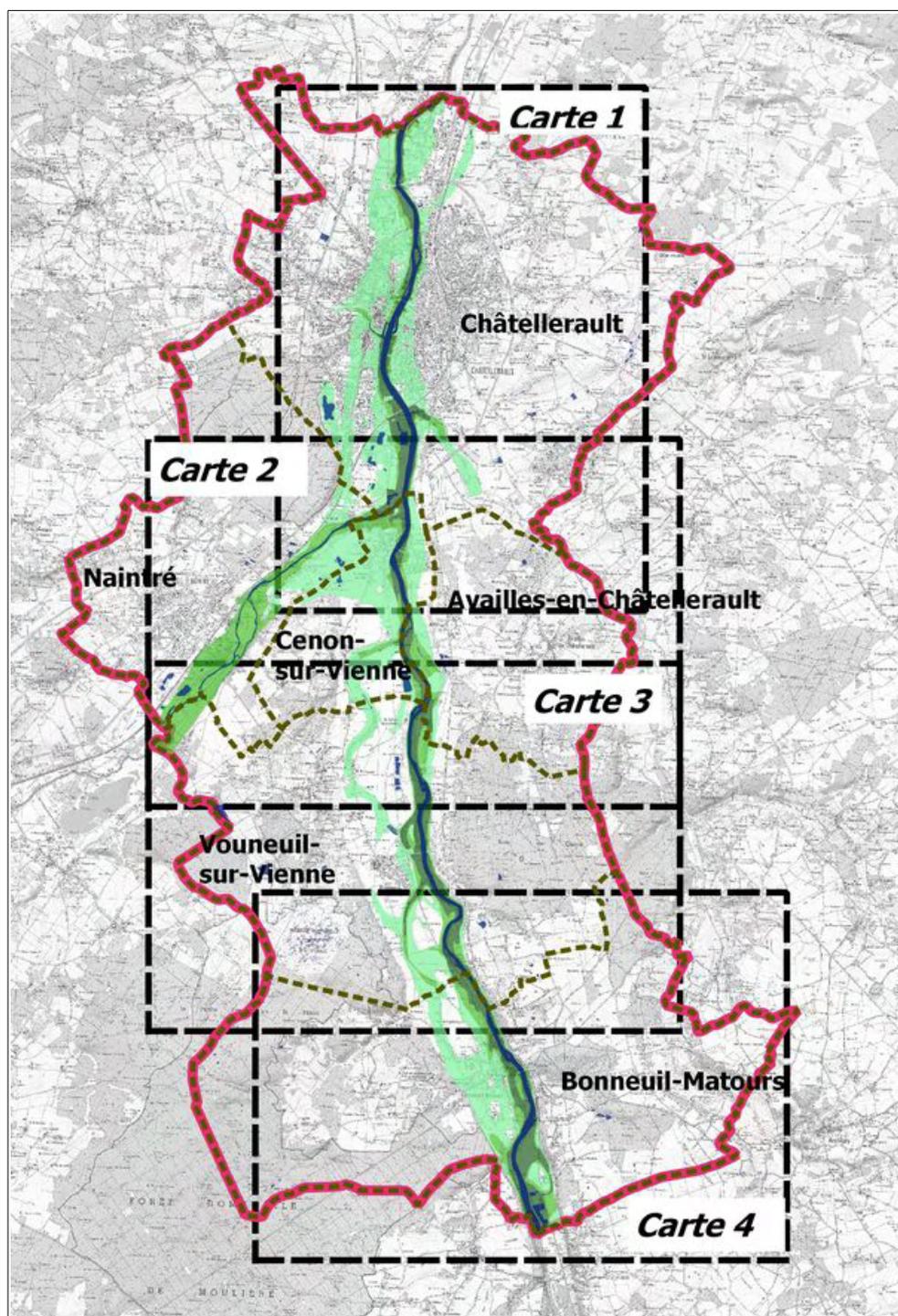
Les STEU (> 2000 Équivalent Habitants) : 15 stations sont situées en amont (4 sur la Vienne et des affluents, le reste sur le Clain).

L'ensemble des enjeux recensés pour chaque événement est synthétisé dans le tableau 5 ci-après.

Enjeux		Châtelleraut			Naintré			Aailles en Châtelleraut			Cenon sur Vienne			Vouneuil sur Vienne			Bonneuil Matours			30 km amont
		Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême	
Enjeux humains	Population	312	914	9165	<20	460	929	<20	<20	<20	<20	117	1478	45	90	340	181	379	1237	
	Emploi_min	65	356	6478	0	145	192	0	4	14	2	25	692	3	5	49	48	66	258	
	Emploi_max	83	541	10311	0	261	326	0	4	18	2	36	851	3	5	81	62	81	347	
Établissement sensible	Caserne pompier																		1	
	Établissement de soins	1	1	2																
	Prison																			
	Maison de retraite			2												1				
	Préfecture																			
	Mairie (et Mairie annexe)		1	2									1							1
	Bâtiments administratifs (CG/DDT/atelier Municipaux)		1	3																
	Gendarmerie/commissariat			1																1
	École /centre de loisirs/crèche			16										3				1	1	4
	Installation Nucléaire de base																			
Installation SEVESO																				
Autre établissement sensible	ICPE			10								1	1				1	1	1	32 (Clain et Vienne)
	eau potable			2																
	poste de transformation électrique			2			1													
	Établissement pour handicapés			10																
	Campings	1	2	2										1	1	2	1	1	1	
	Gare/port/aéroport						1													
	Etablissement supérieur ou secondaire			4												1				
	Aire d'accueil des gens du voyage			3																
Infrastructure de transports	Autoroute																			
	Route d'intérêt National			1																
	Route d'intérêt Départemental	2	3	3													2	2	2	
	Voie ferrée			1			1													
Zone d'activité	Zone d'activité	2	3	10		1	2				1	1	1							1
	Zone d'activité future			4			2						1							
	Zone agricole impactée	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
IPPC			1																	8
STEU			1			1														16
Zones protégées	Zones de baignades			1																1
	Zones de protection espèces/habitats																			2
	Zones de captages			3			3			3		3			3					3
Patrimoine culturel	Patrimoine culturel			ZPPAUPPPAUP +5								2			1		1		2	

Tableau 5 : Synthèse par événements des enjeux concernés pour chaque commune (enjeux cumulés : Evt exceptionnel = Evt frequent+moyen+exceptionnel)

10 - Cartes des scénarios d'inondation et des enjeux exposés



10 - 1 Cartes de synthèse des inondations

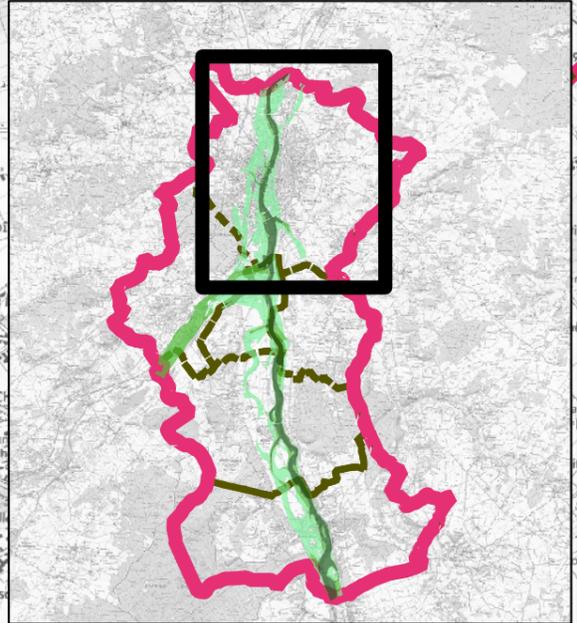
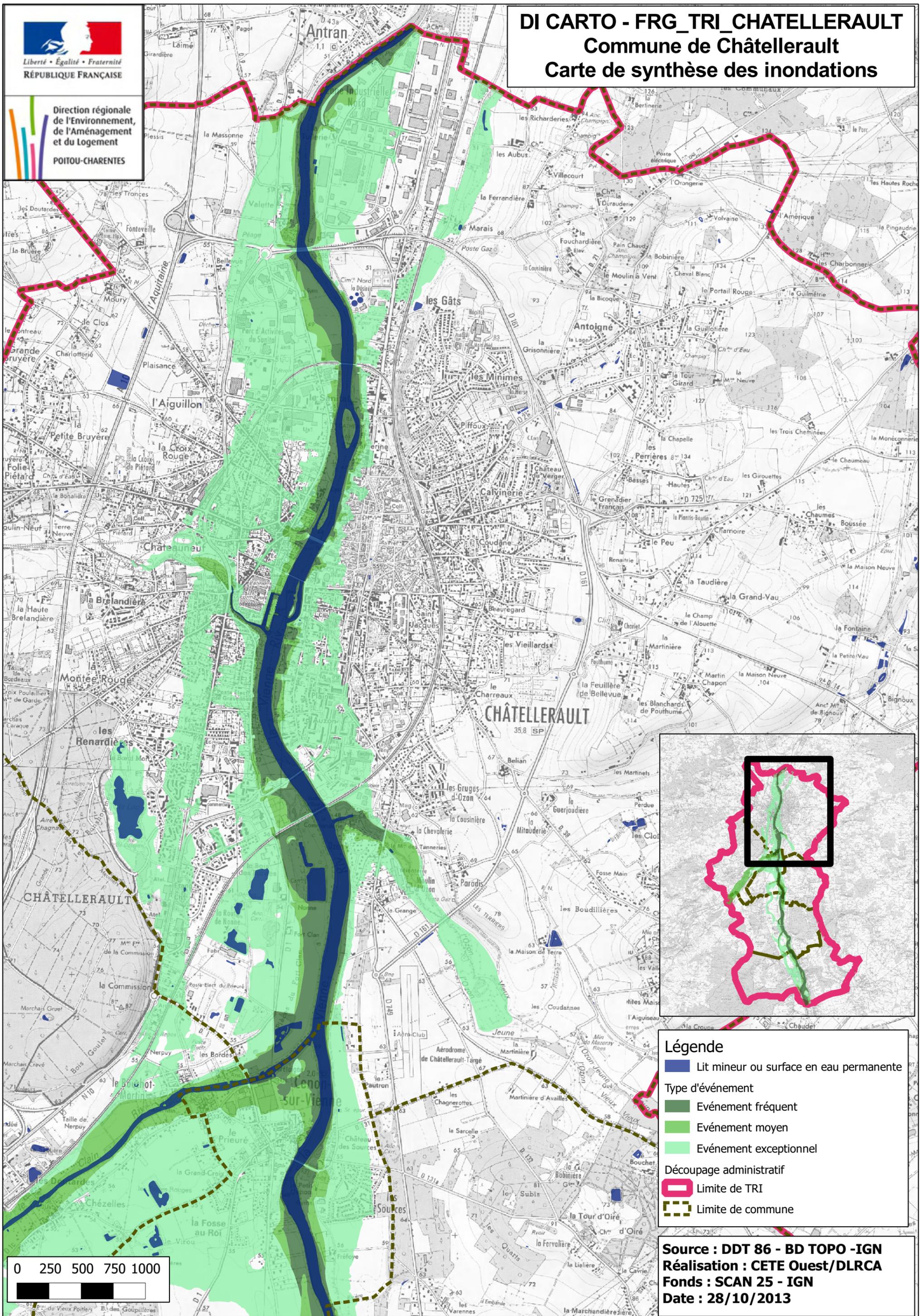


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Châtelleraut

Carte de synthèse des inondations



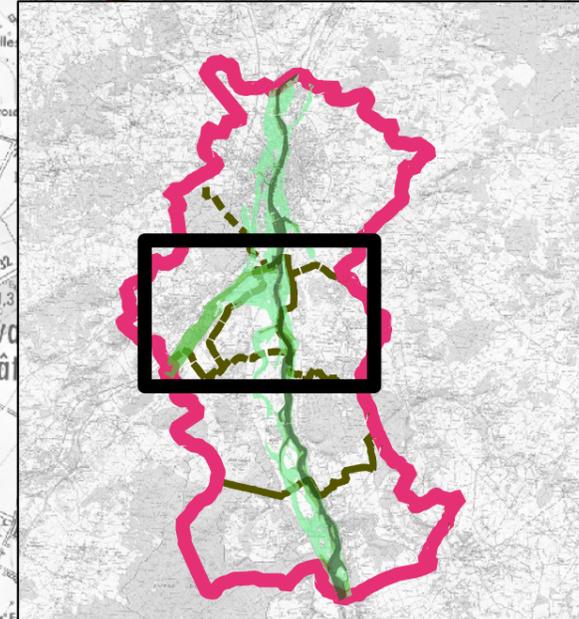
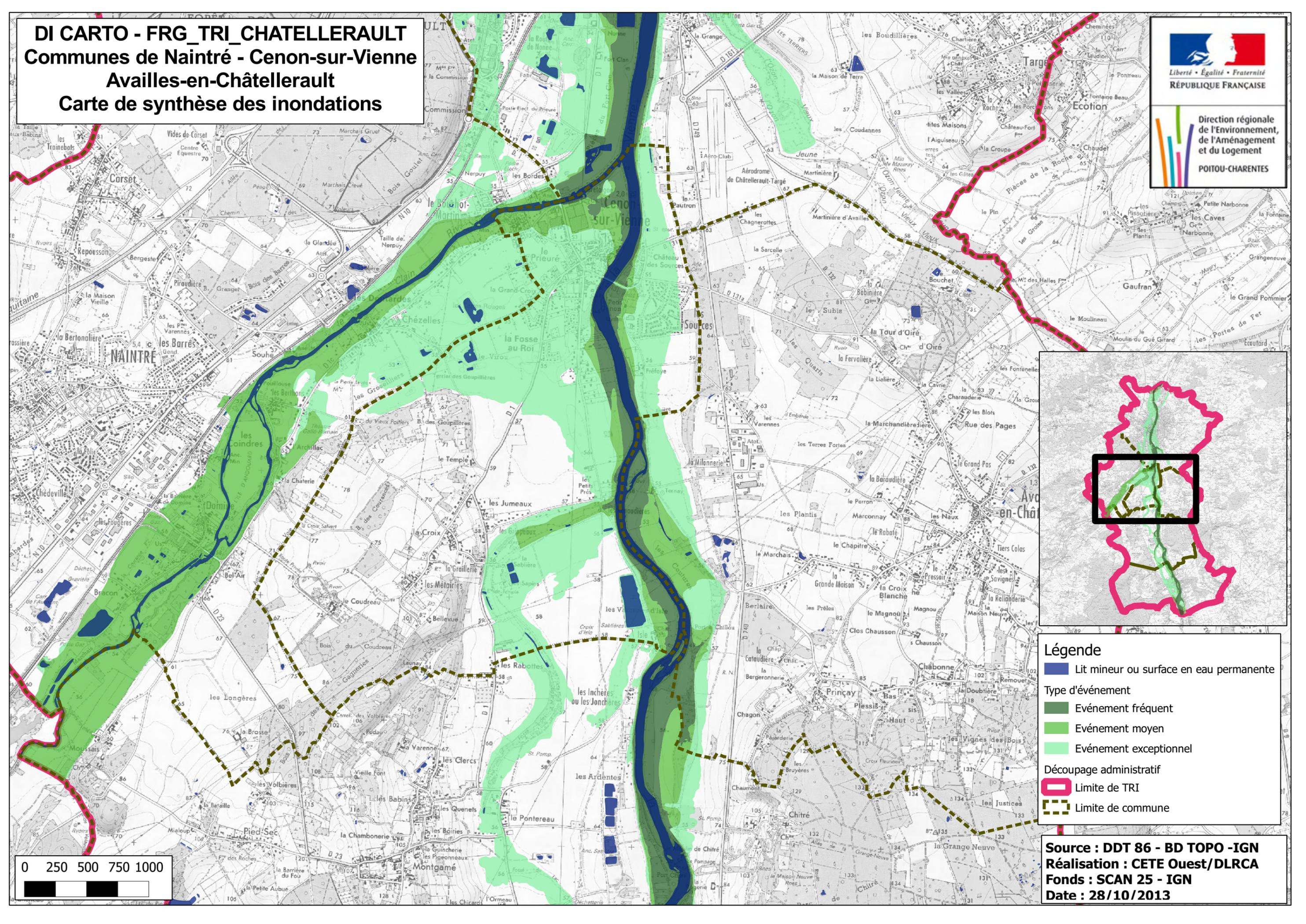
Légende

- Lit mineur ou surface en eau permanente
- Type d'événement
 - Événement fréquent
 - Événement moyen
 - Événement exceptionnel
- Découpage administratif
 - Limite de TRI
 - Limite de commune



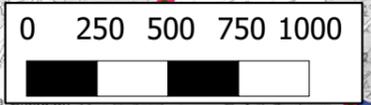
Source : DDT 86 - BD TOPO -IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Communes de Naintré - Cenon-sur-Vienne
Availles-en-Châtellerault
Carte de synthèse des inondations



Légende

- Lit mineur ou surface en eau permanente
- Type d'événement
 - Événement fréquent
 - Événement moyen
 - Événement exceptionnel
- Découpage administratif
 - Limite de TRI
 - Limite de commune

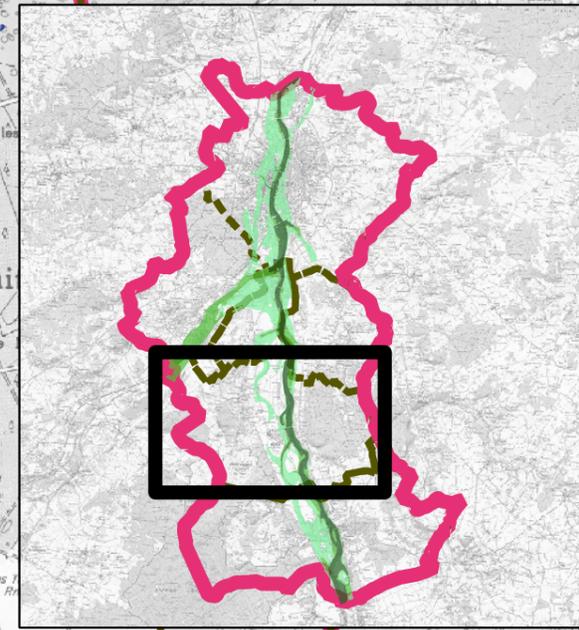
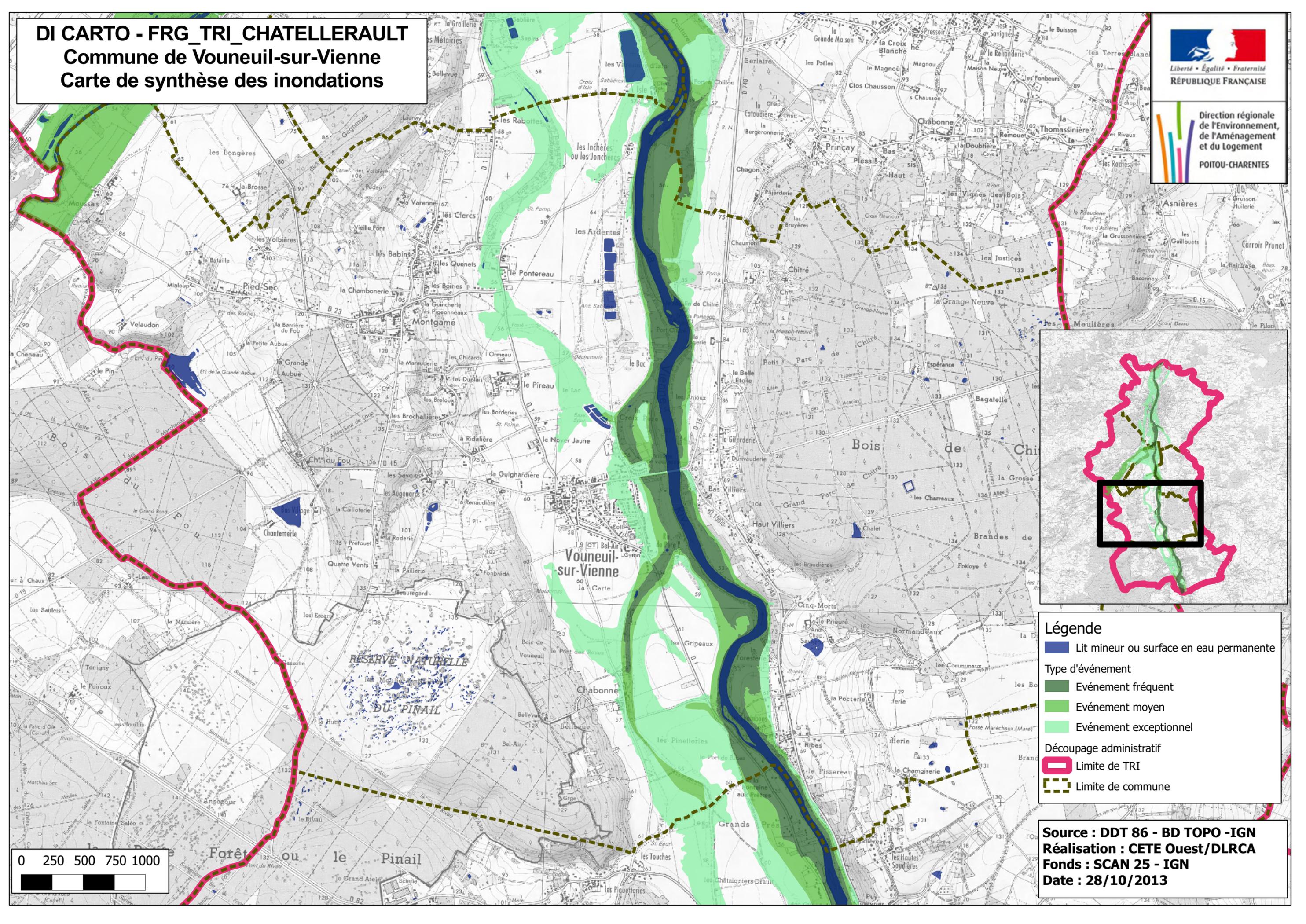


Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Commune de Vouneuil-sur-Vienne
Carte de synthèse des inondations



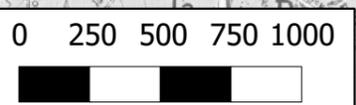
Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

- Lit mineur ou surface en eau permanente
- Type d'événement
- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement exceptionnel
- Découpage administratif
- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013



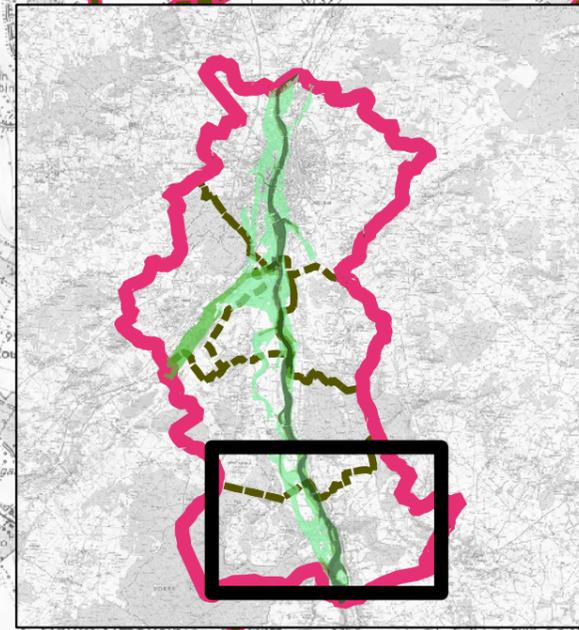
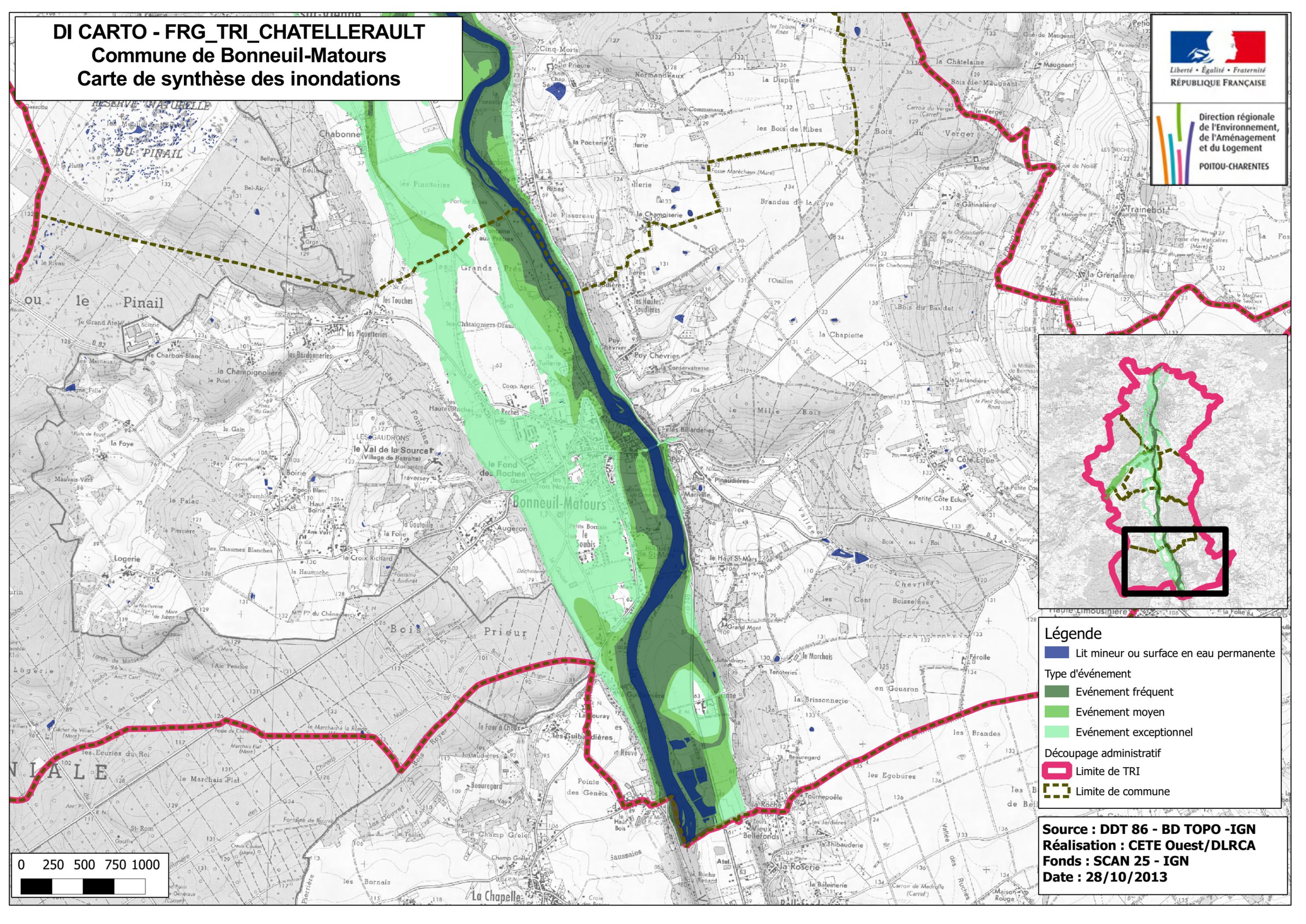
DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Bonneuil-Matours

Carte de synthèse des inondations



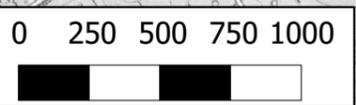
Direction régionale
de l'Environnement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

- Lit mineur ou surface en eau permanente
- Type d'événement
 - Événement fréquent
 - Événement moyen
 - Événement exceptionnel
- Découpage administratif
 - Limite de TRI
 - Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013



10 - 2 Cartes des hauteurs d'eau

- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement exceptionnel

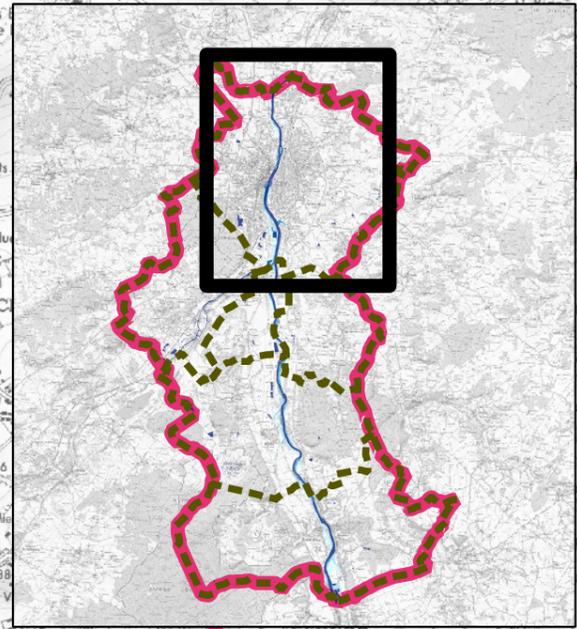
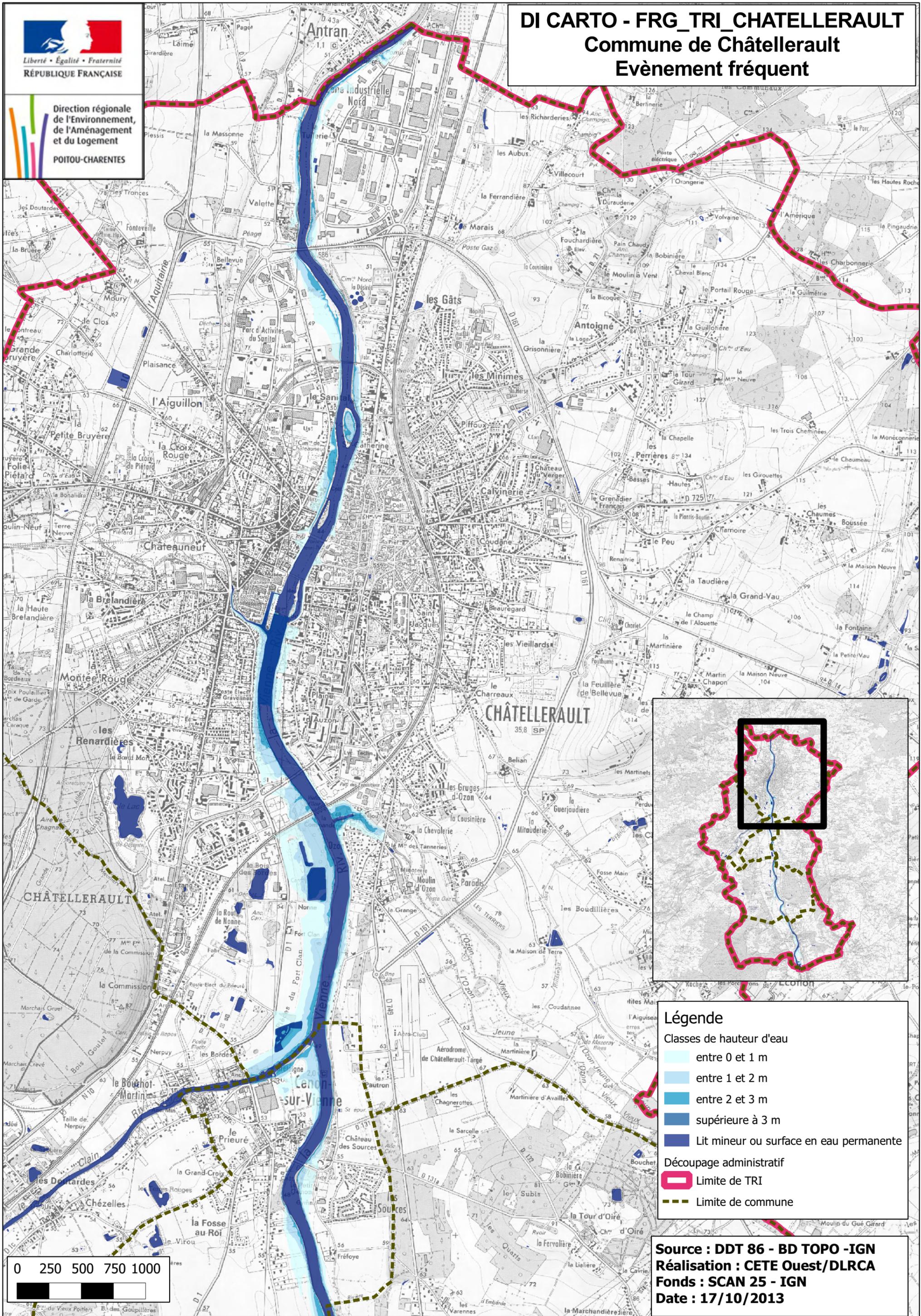


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Châtelleraut

Evènement fréquent



Légende

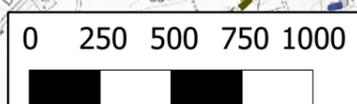
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

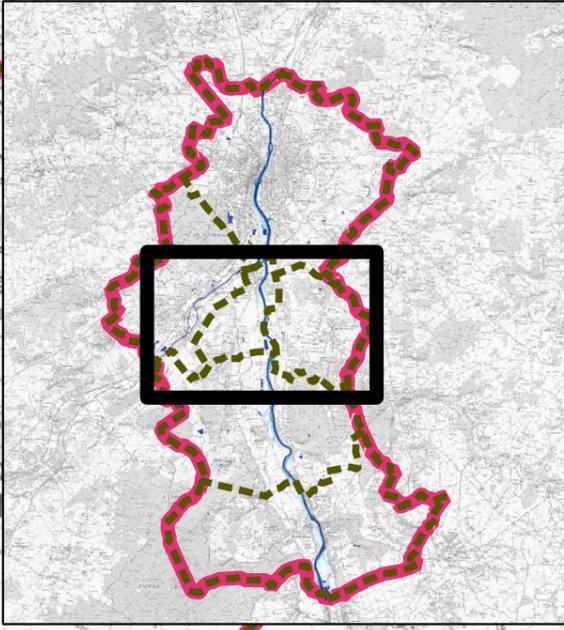
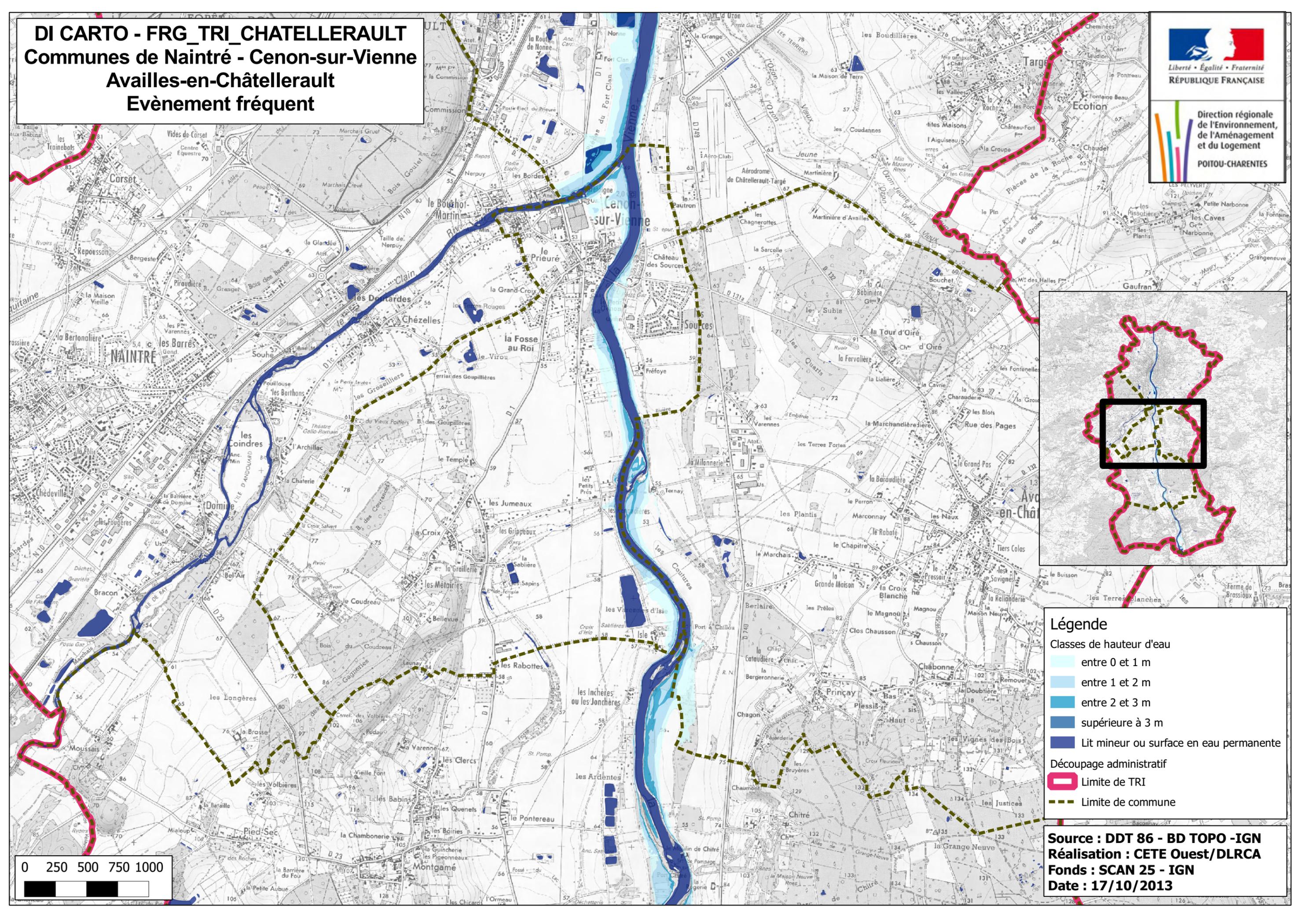
Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Communes de Naintré - Cenon-sur-Vienne
Availles-en-Châtellerault
Evènement fréquent



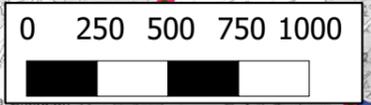
Légende

Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

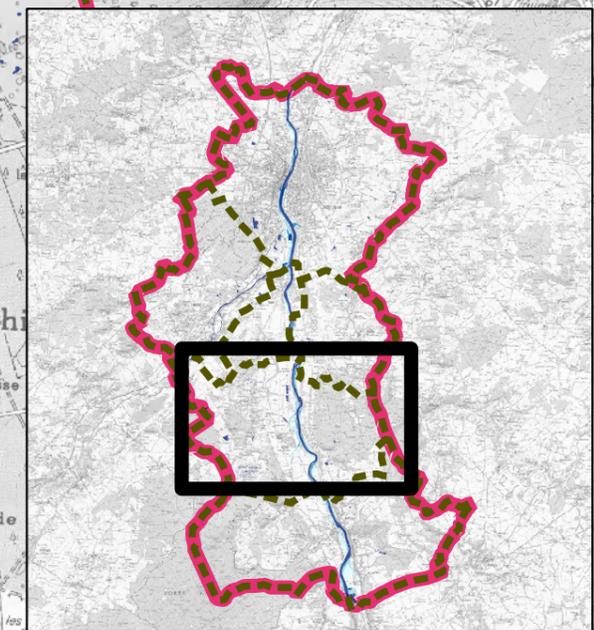
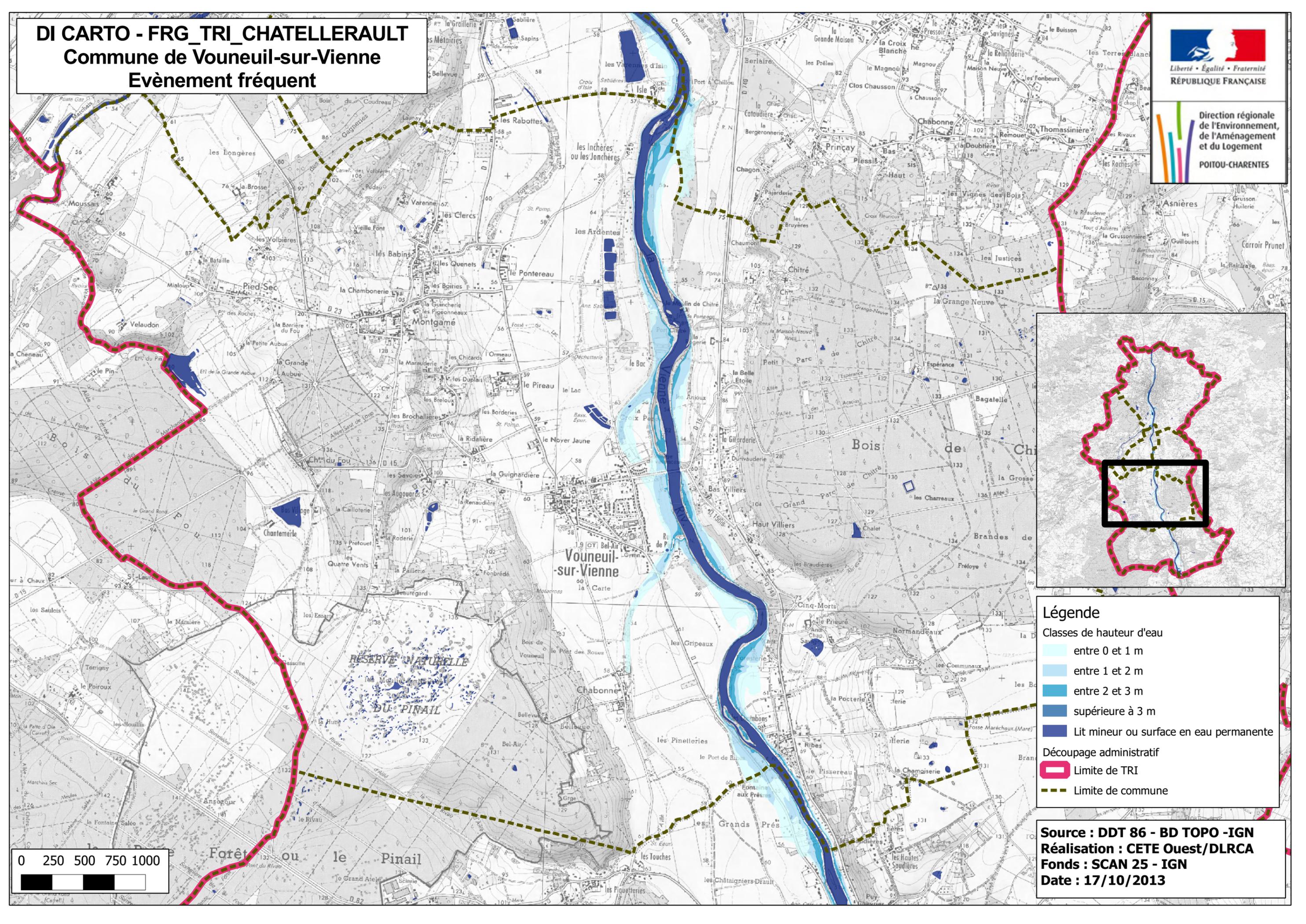
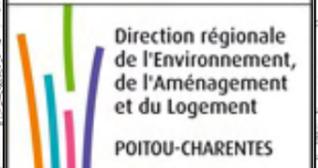
Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune



Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Commune de Vouneuil-sur-Vienne
Evènement fréquent



Légende

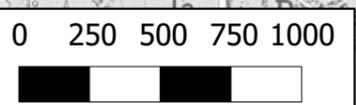
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO -IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



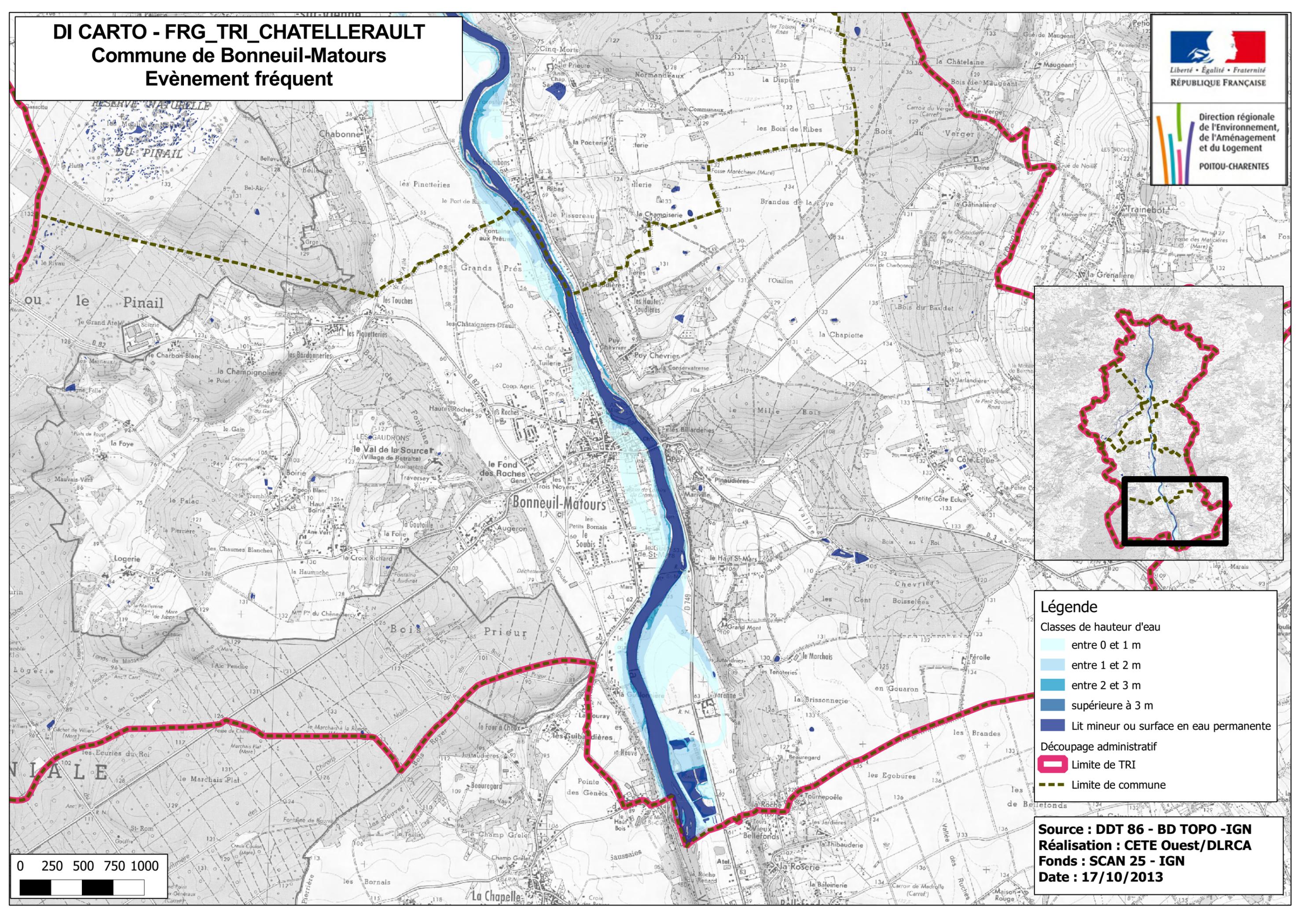
DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Bonneuil-Matours

Evènement fréquent



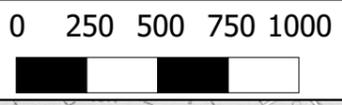
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

- Classes de hauteur d'eau
- entre 0 et 1 m
 - entre 1 et 2 m
 - entre 2 et 3 m
 - supérieure à 3 m
 - Lit mineur ou surface en eau permanente
- Découpage administratif
- Limite de TRI
 - Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRC
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



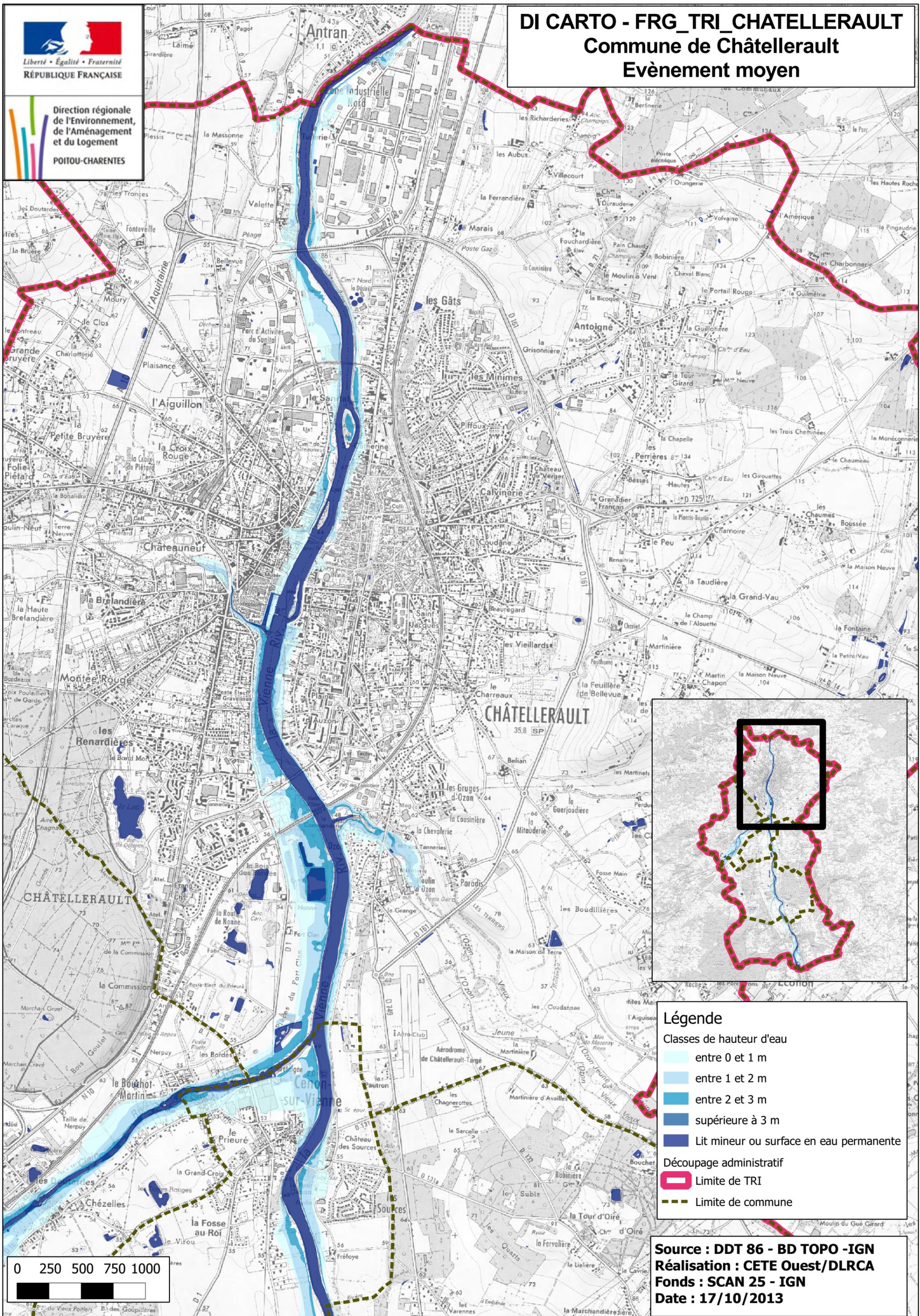


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Châtellerault

Evènement moyen



Légende

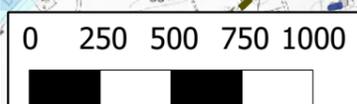
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

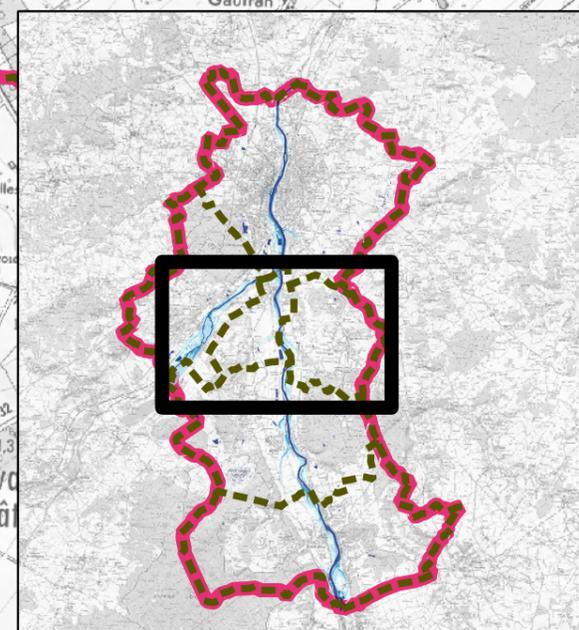
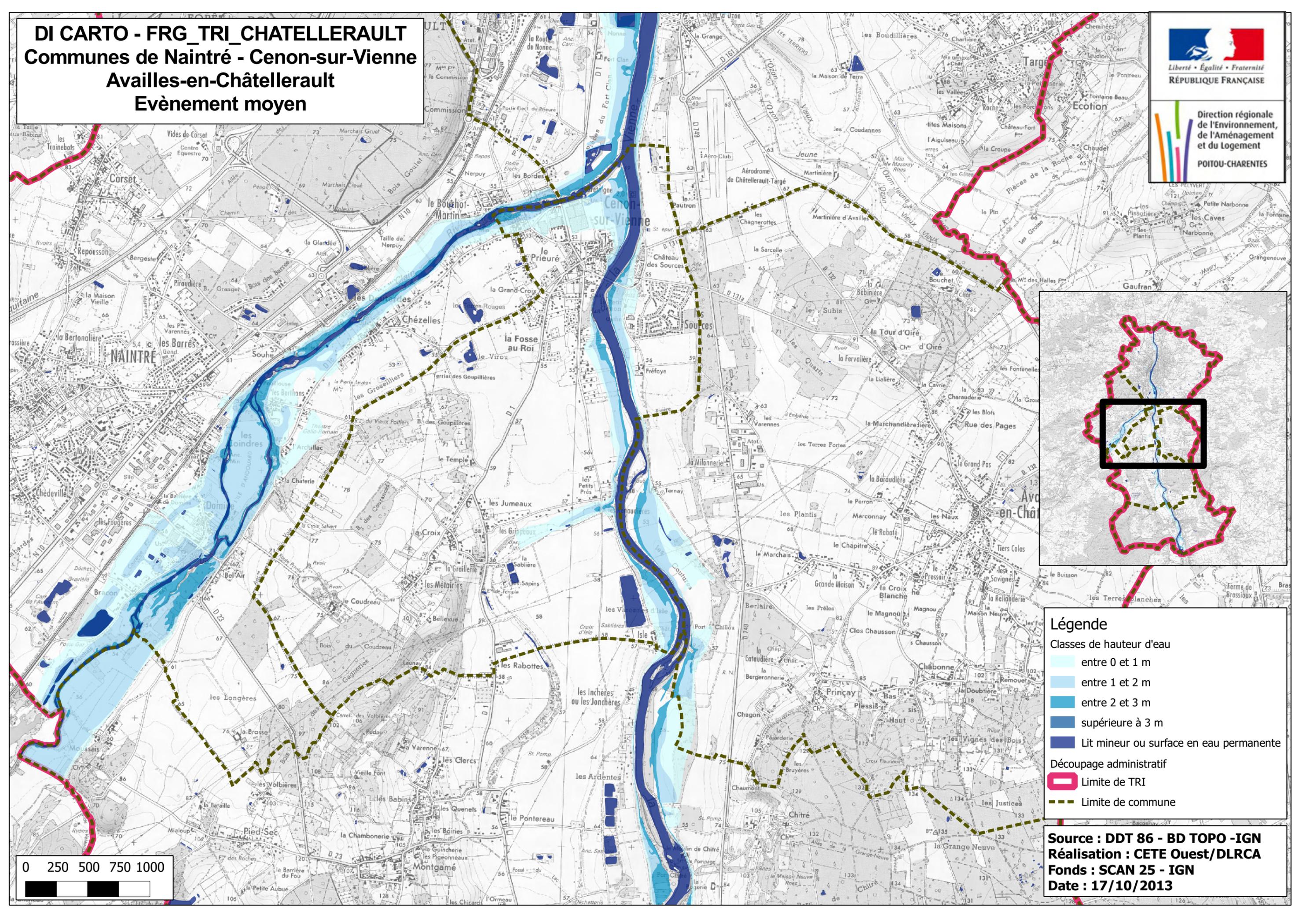
Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Communes de Naintré - Cenon-sur-Vienne
Availles-en-Châtellerault
Evènement moyen



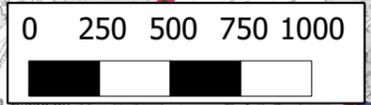
Légende

Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

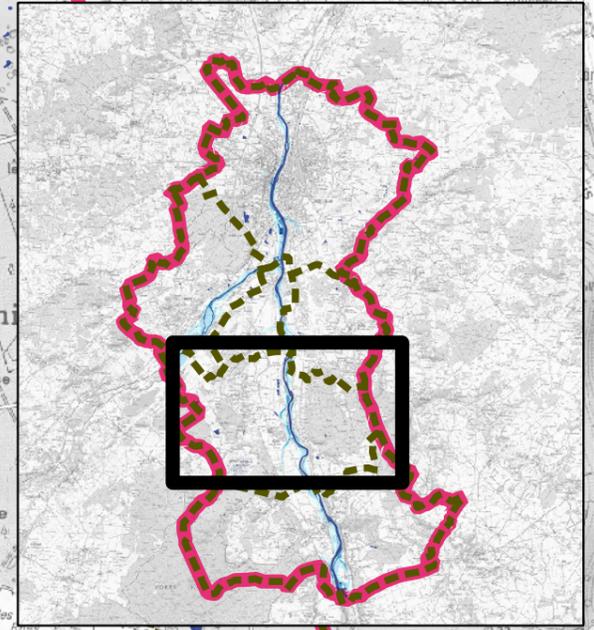
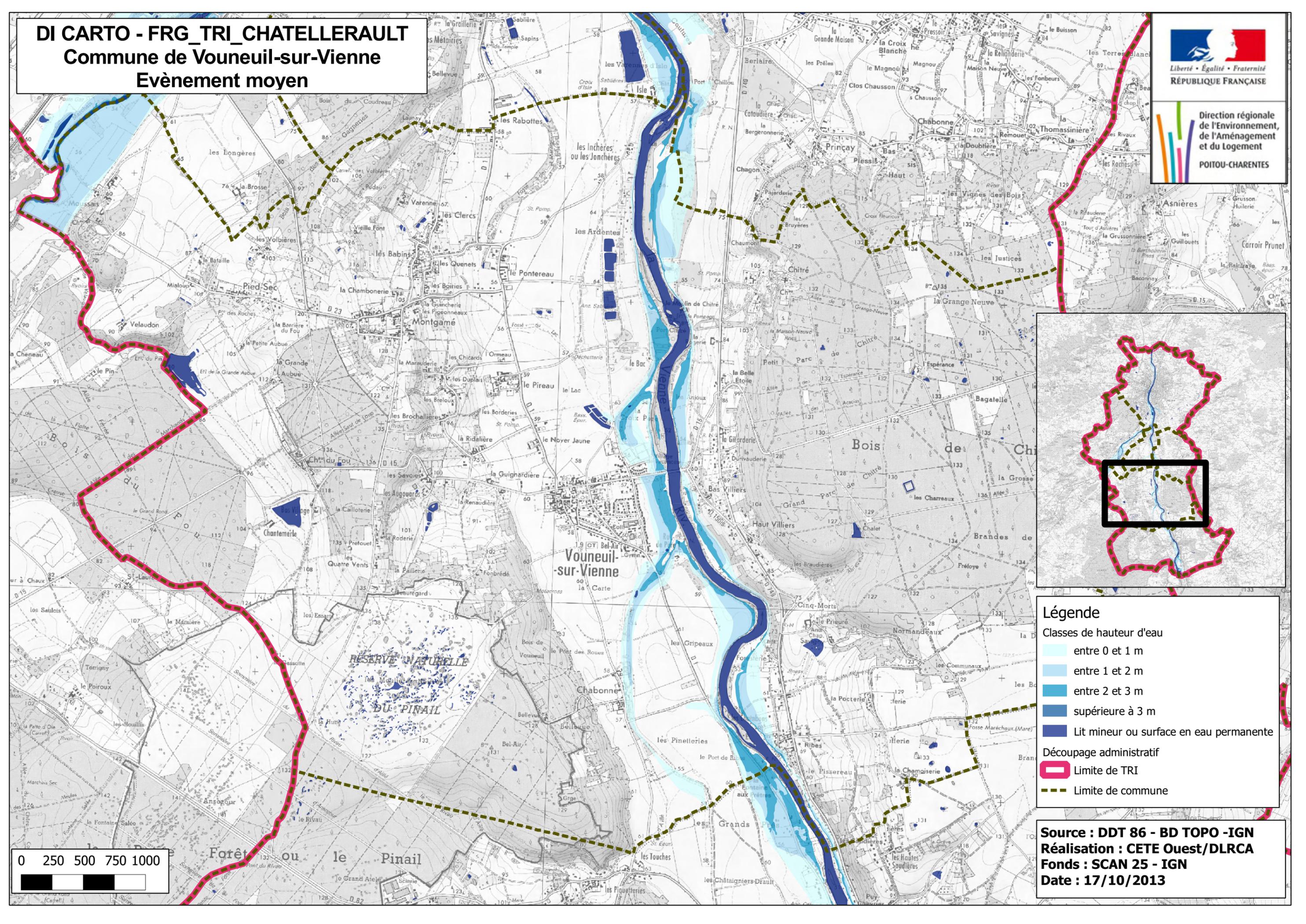


Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT
Commune de Vouneuil-sur-Vienne
Evènement moyen



Direction régionale
 de l'Environnement,
 de l'Aménagement
 et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

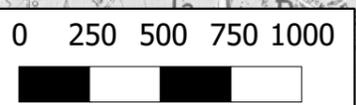
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO -IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



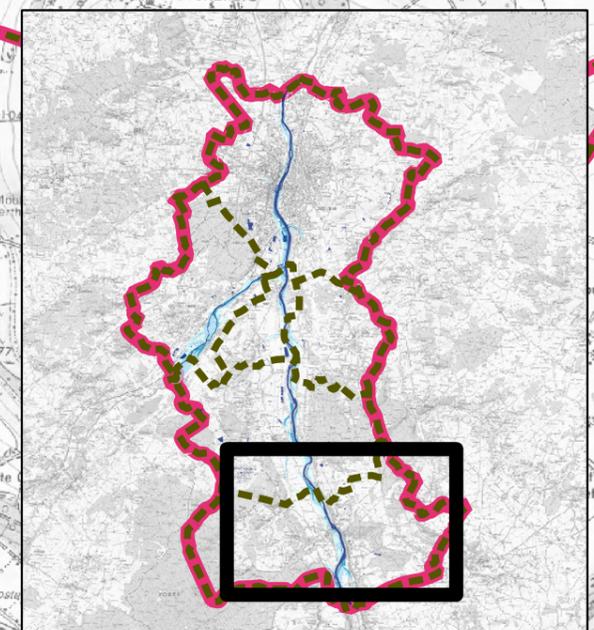
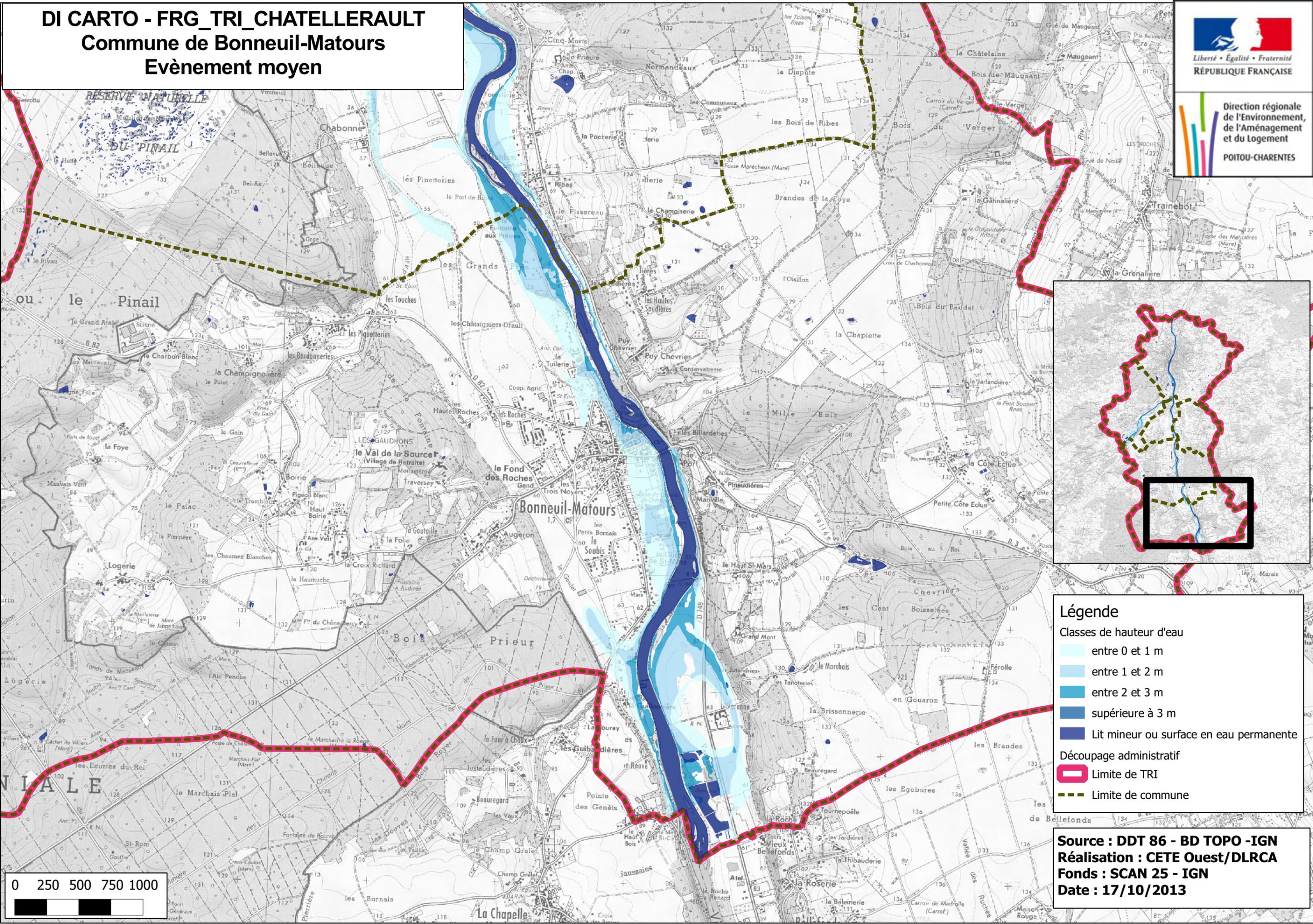
DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Bonneuil-Matours

Evènement moyen



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

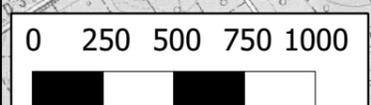
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRC
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 17/10/2013



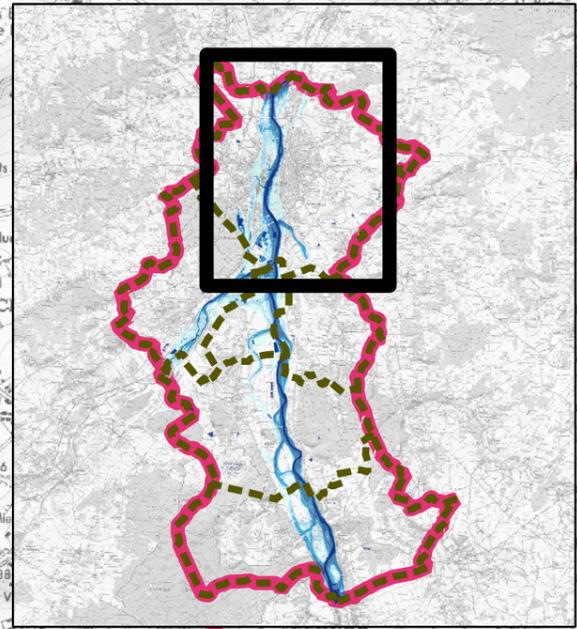
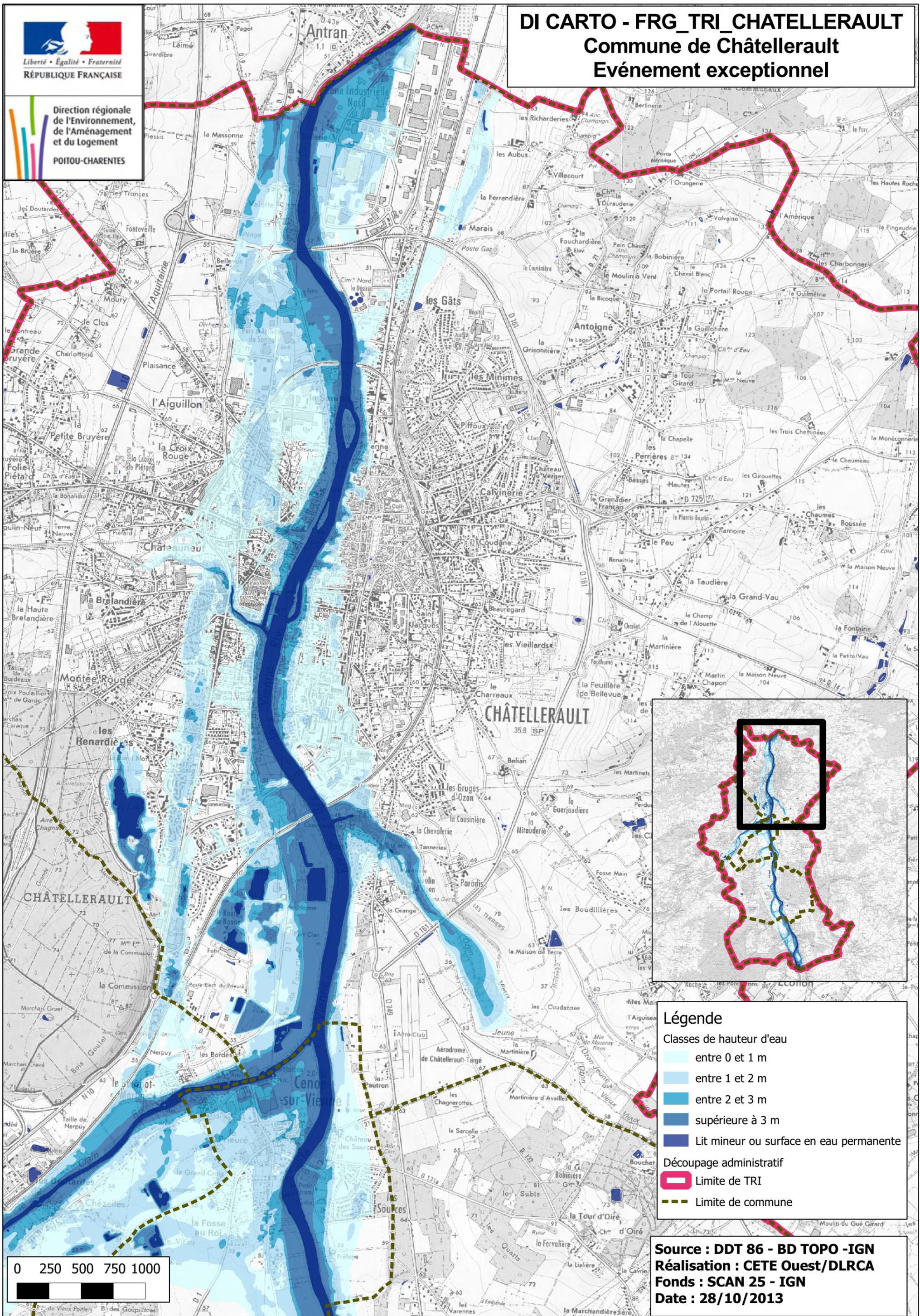


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Châtellerault

Événement exceptionnel



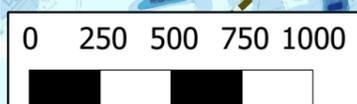
Légende

Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune



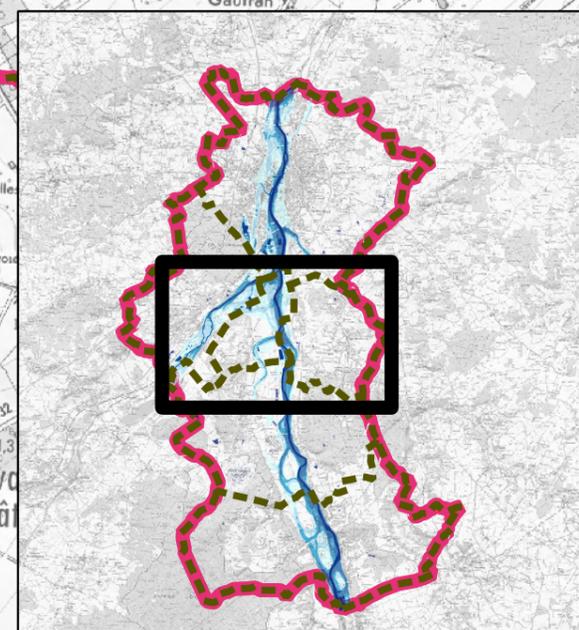
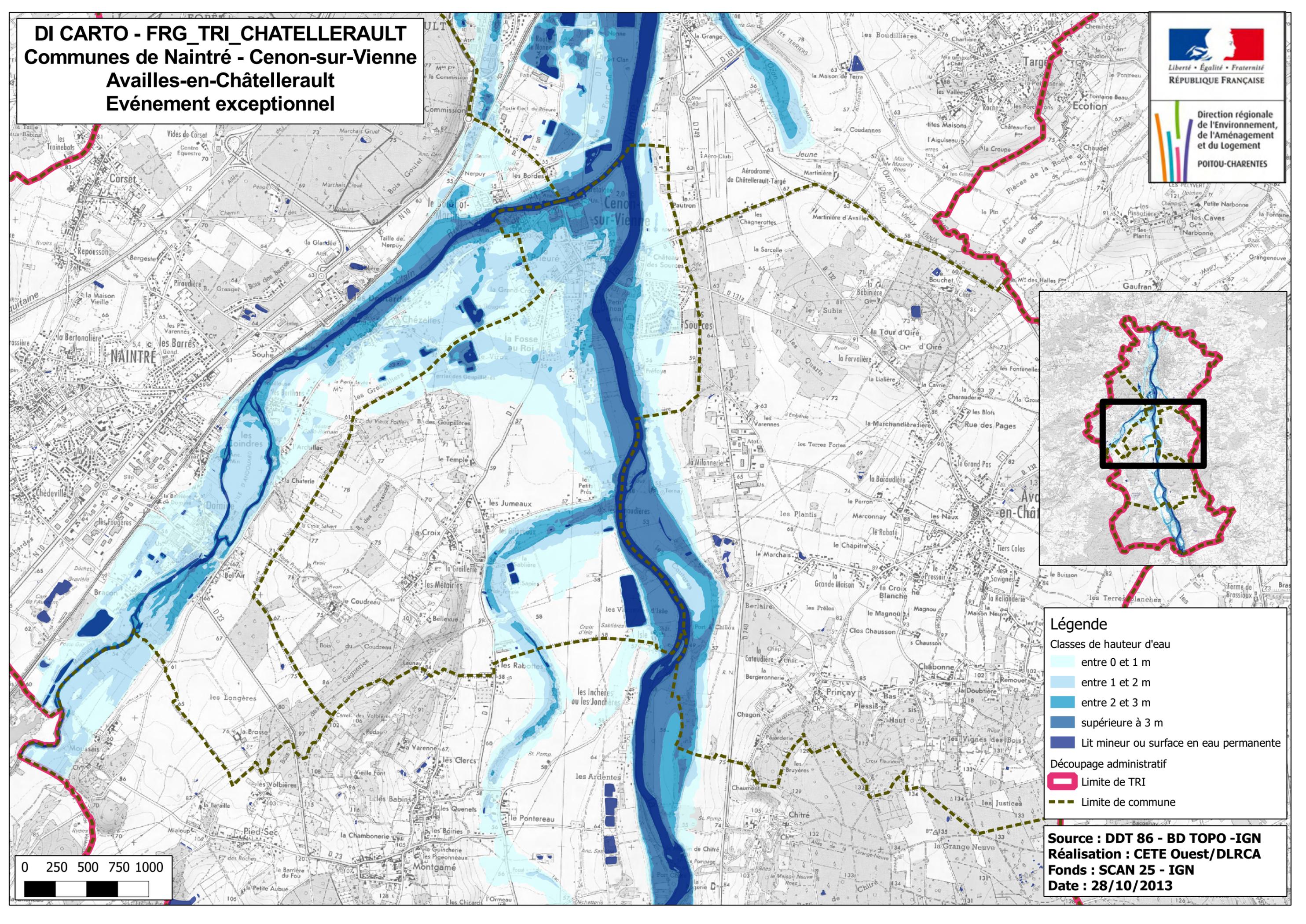
Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Communes de Naintré - Cenon-sur-Vienne

Availles-en-Châtelleraut

Événement exceptionnel



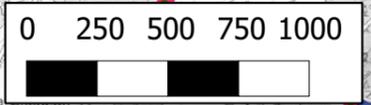
Légende

Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune



Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013

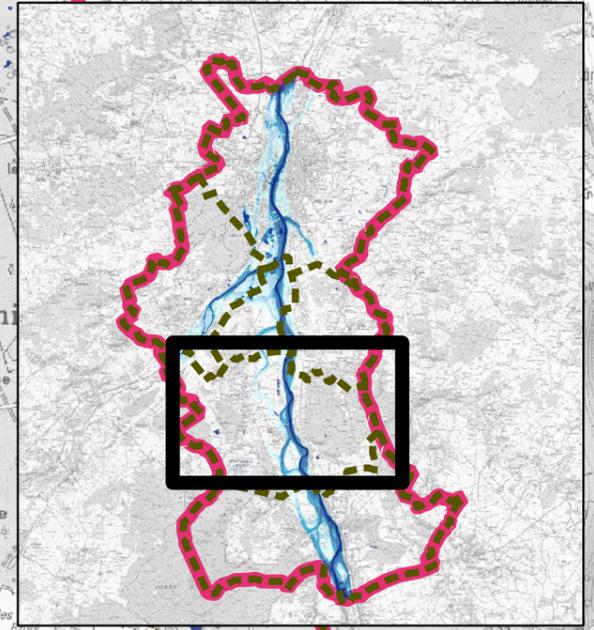
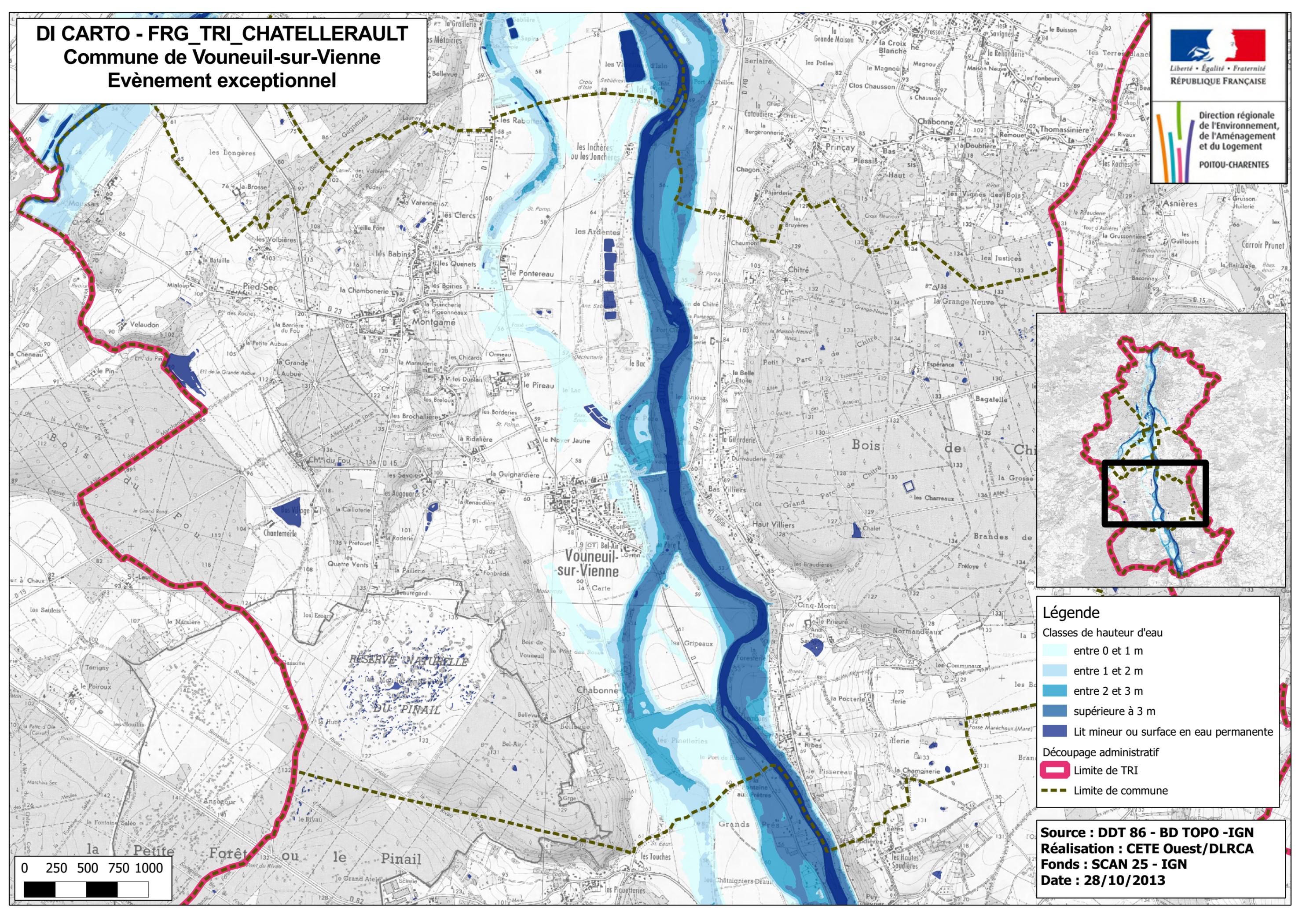
DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Vouneuil-sur-Vienne

Evènement exceptionnel



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

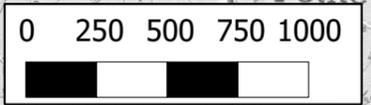
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013



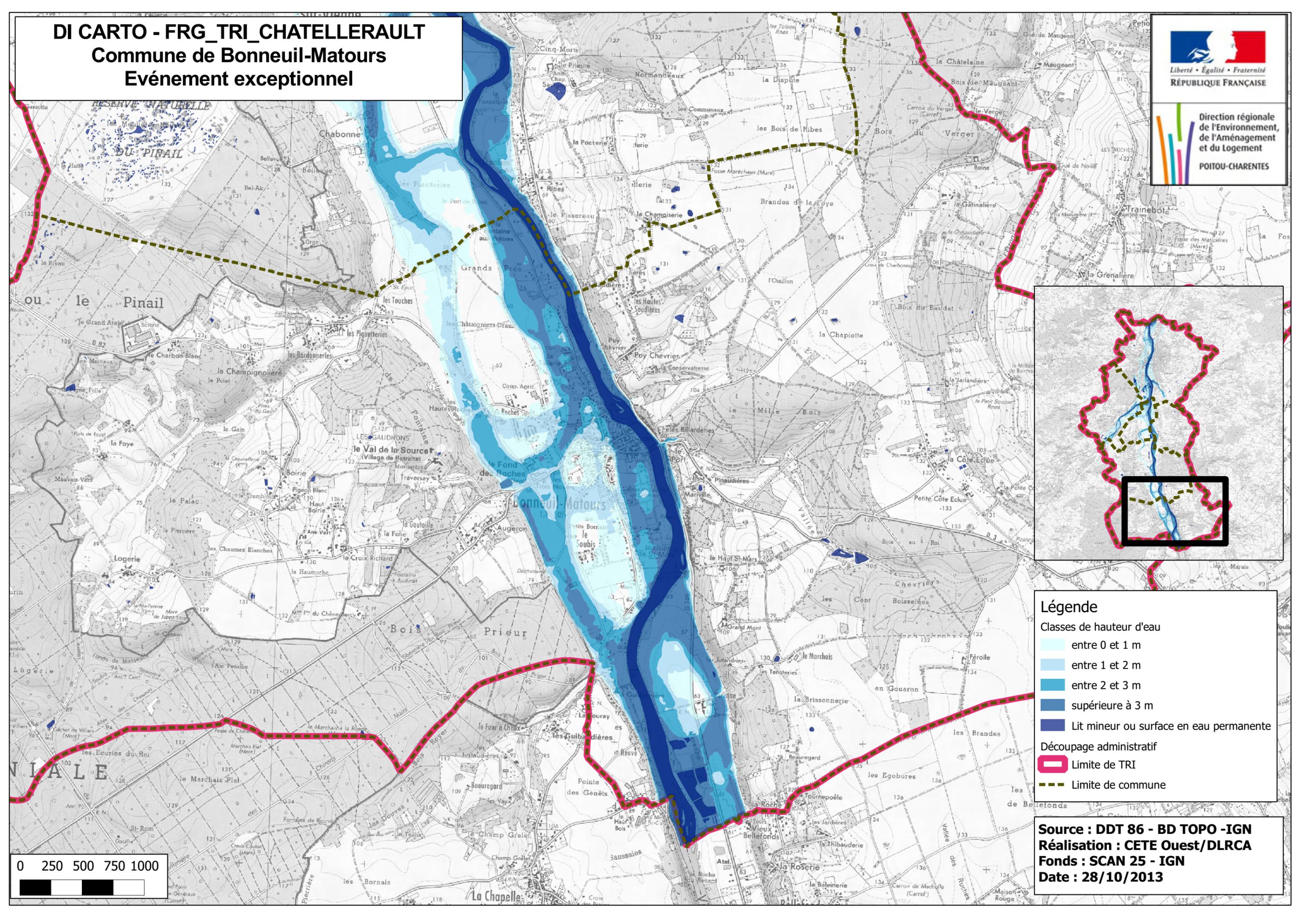
DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Bonneuil-Matours

Événement exceptionnel



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Légende

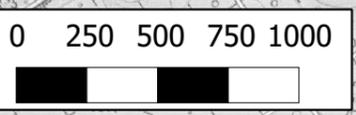
Classes de hauteur d'eau

- entre 0 et 1 m
- entre 1 et 2 m
- entre 2 et 3 m
- supérieure à 3 m
- Lit mineur ou surface en eau permanente

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CETE Ouest/DLRC
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 28/10/2013



10 - 3 Cartes d'exposition aux risques

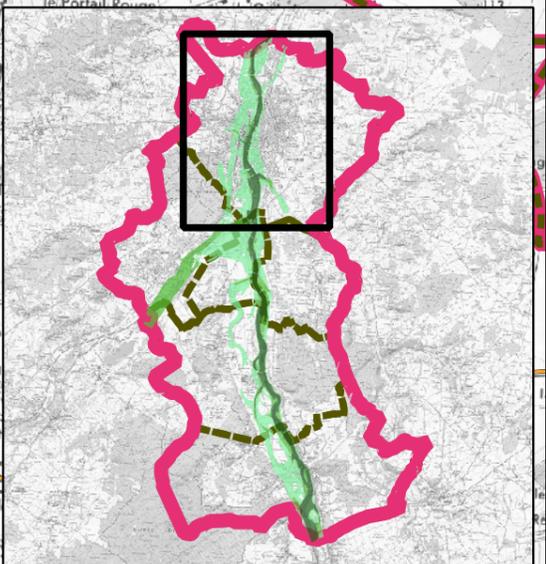
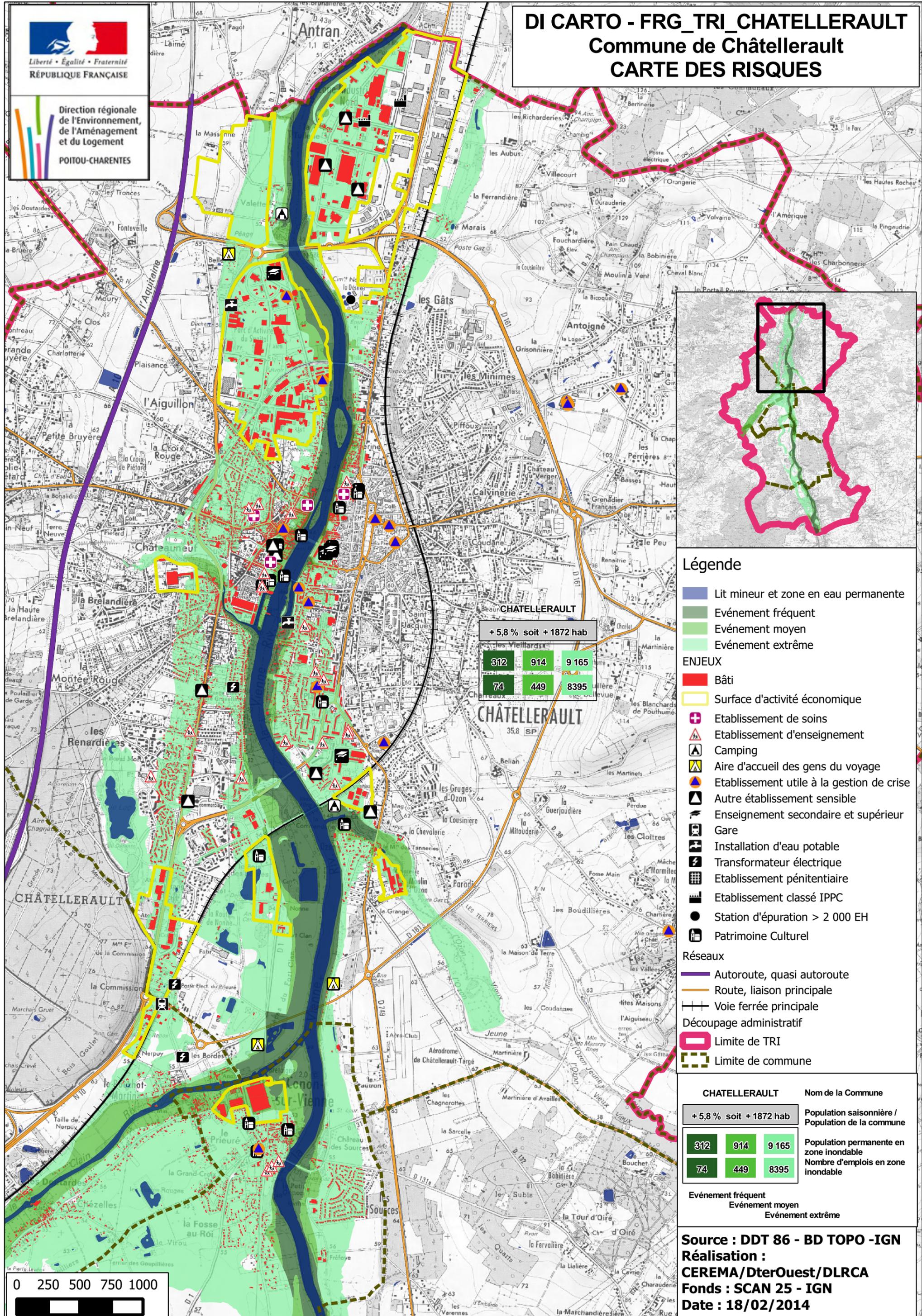


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Châtelleraut

CARTE DES RISQUES



+ 5,8 % soit + 1872 hab

312	914	9 165
74	449	8395

Légende

- Lit mineur et zone en eau permanente
- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement extrême
- ENJEUX**
- Bâti
- Surface d'activité économique
- Établissement de soins
- Établissement d'enseignement
- Camping
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Établissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible
- Enseignement secondaire et supérieur
- Gare
- Installation d'eau potable
- Transformateur électrique
- Établissement pénitentiaire
- Établissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2 000 EH
- Patrimoine Culturel
- Réseaux**
- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale
- Découpage administratif**
- Limite de TRI
- Limite de commune

CHATELLERAULT			Nom de la Commune
+ 5,8 % soit + 1872 hab			Population saisonnière / Population de la commune
312	914	9 165	Population permanente en zone inondable
74	449	8395	Nombre d'emplois en zone inondable
Événement fréquent Événement moyen Événement extrême			

Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CEREMA/DterOuest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 18/02/2014



DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Communes de Naintré - Cenon-sur-Vienne

Availles-en-Châtellerault

CARTE DES RISQUES



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
POITOU-CHARENTES

CHATELLERAULT		
+ 5,8 % soit + 1872 hab		
312	914	9 165
74	449	8395
Événement fréquent Événement moyen Événement extrême		

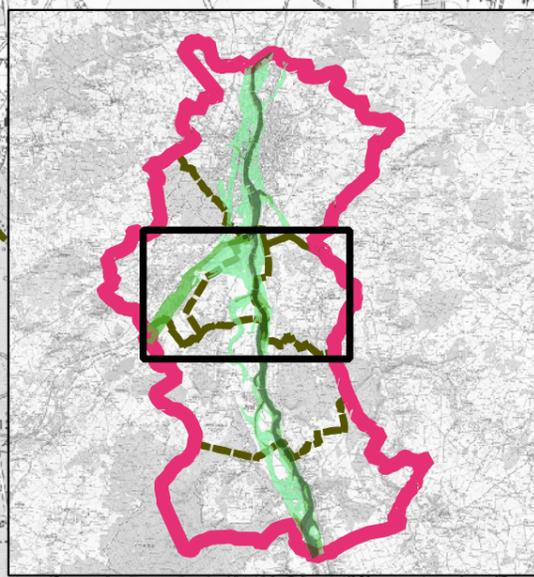
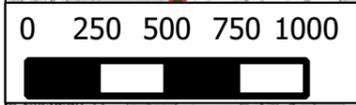
NAINTRE		
+ 3,0 % soit + 176 hab		
<20	460	929
<50	203	259

CENON-SUR-VIENNE		
+ 5,2 % soit + 95 hab		
<20	117	1478
<50	31	772

AVAILLES-EN-CHATELLERAULT		
+ 8,2 % soit + 133 hab		
<20	<20	<20
<50	<50	<50

Légende

- Lit mineur et zone en eau permanente
- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement extrême
- ENJEUX**
- Bâti
- Surface d'activité économique
- Etablissement de soins
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible
- Enseignement secondaire et supérieur
- Gare
- Installation d'eau potable
- Transformateur électrique
- Etablissement pénitentiaire
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2 000 EH
- Patrimoine Culturel
- Réseaux**
- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale
- Découpage administratif**
- Limite de TRI
- Limite de commune



Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CEREMA/DTerOuest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 18/02/2014

DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Vouneuil-sur-Vienne

CARTE DES RISQUES



Légende

- Lit mineur et zone en eau permanente
- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement extrême

ENJEUX

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Etablissement de soins
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible
- Enseignement secondaire et supérieur
- Gare
- Installation d'eau potable
- Transformateur électrique
- Etablissement pénitentiaire
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2 000 EH
- Patrimoine Culturel

Réseaux

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

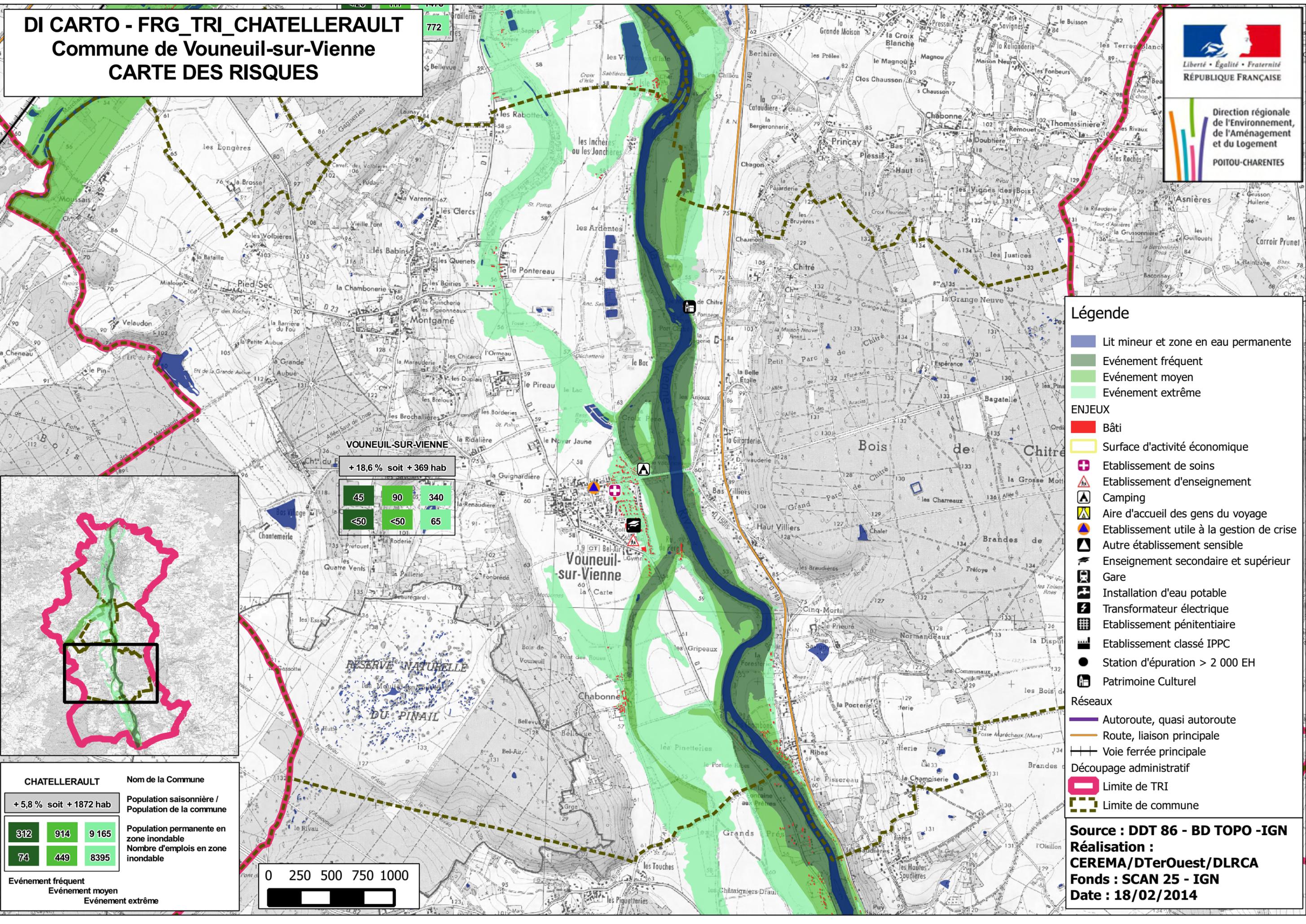
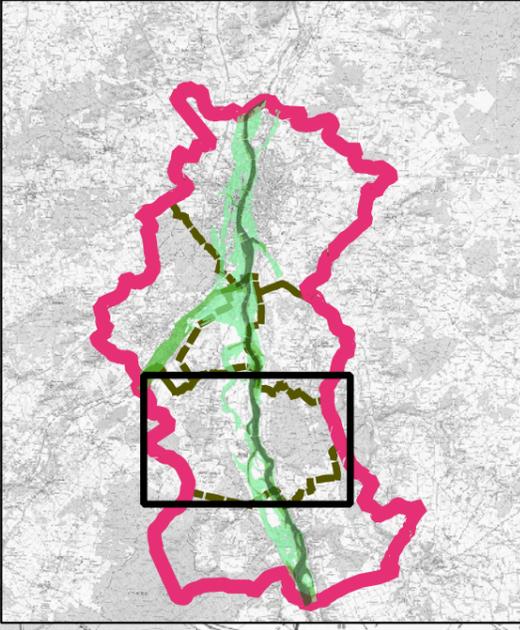
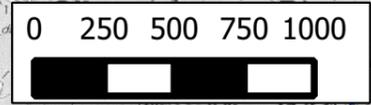
Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
Réalisation : CEREMA/DterOuest/DLRCA
Fonds : SCAN 25 - IGN
Date : 18/02/2014

+18,6 % soit +369 hab

45	90	340
<50	<50	65

RESERVE NATURELLE DU PINAIL

CHATELLERAULT	Nom de la Commune
+5,8 % soit +1872 hab	Population saisonnière / Population de la commune
312	Population permanente en zone inondable
74	Nombre d'emplois en zone inondable
914	
449	
9165	
8395	
Événement fréquent	
Événement moyen	
Événement extrême	



DI CARTO - FRG_TRI_CHATELLERAULT

Commune de Bonneuil-Matours

CARTE DES RISQUES



Légende

- Lit mineur et zone en eau permanente
- Événement fréquent
- Événement moyen
- Événement extrême

ENJEUX

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Etablissement de soins
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible
- Enseignement secondaire et supérieur
- Gare
- Installation d'eau potable
- Transformateur électrique
- Etablissement pénitentiaire
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2 000 EH
- Patrimoine Culturel

Réseaux

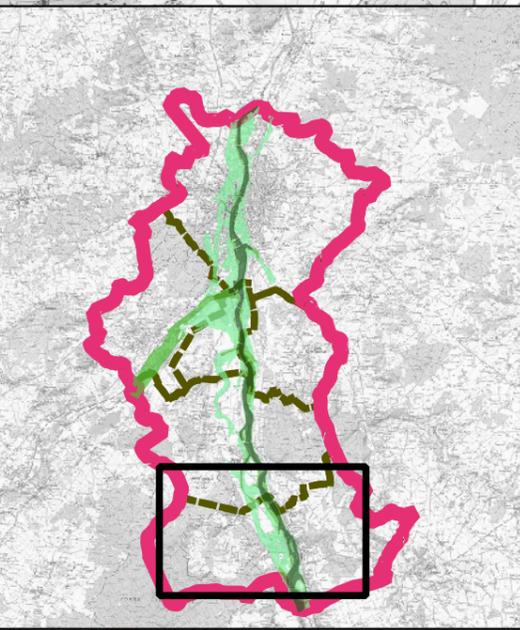
- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

- Découpage administratif
- Limite de TRI
 - Limite de commune

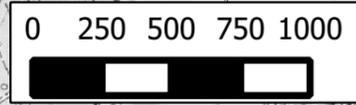
BONNEUIL-MATOURS

+25,9 % soit +528 hab

181	379	1237
55	74	303



CHATELLERAULT			Nom de la Commune
+5,8 % soit +1872 hab			Population saisonnière / Population de la commune
312	914	9 165	Population permanente en zone inondable Nombre d'emplois en zone inondable
74	449	8395	
Événement fréquent			
Événement moyen			
Événement extrême			



Source : DDT 86 - BD TOPO - IGN
 Réalisation : CEREMA/DTerOuest/DLRCA
 Fonds : SCAN 25 - IGN
 Date : 18/02/2014

11- Annexes nécessaires à une compréhension approfondie des cartes

Bases de données nationales utilisées dans l'analyse des enjeux :

Avant d'être complétée par les connaissances locales, l'analyse des enjeux s'appuie sur les bases de données nationales suivantes :

- Un maillage du territoire élaboré par le réseau scientifique et technique du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, à partir des informations de l'INSEE, représentant un nombre d'habitants et une fourchette d'emplois,
- La BD topo v2 de l'IGN.

Les zones d'activité sont identifiées par l'intermédiaire de la classe « SURFACE_ACTIVITE », dont l'attribut « CATEGORIE » vaut :

« Industriel ou commercial » (la classe PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL permet ensuite de distinguer industriel et commercial)

Les établissements, infrastructures ou installations sensibles sont identifiés par l'intermédiaire des classes suivantes :

Thème	Classe	Valeur de l'attribut « Nature »
Réseau routier	ROUTE	Attribut « Importance » valant 1, 2 ou 3
Voies ferrées	PAI_TRANSPORT	Gare voyageur, Gare voyageurs et fret
	TRONCON_VOIE_FERREE	Principale
Transport aérien	PAI_TRANSPORT	Aérodrome non militaire, Aéroport international, Aéroport quelconque
École	PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT	Enseignement primaire
Énergie	POSTE_TRANSFORMATION	Transformateur électrique
Eau	PAI_GESTION_EAUX	Usine de traitement (en excluant les eaux usées), Station de pompage
Population saisonnière	PAI_CULTURE_LOISIRS	Camping, Village de vacances
Établissements difficilement évacuables	PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE	Établissement pénitentiaire
	PAI_SANTE	Établissement hospitalier, Hôpital, Maison de retraite médicalisée
Établissements utiles à la gestion de crise	PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE	Caserne de pompiers, Gendarmerie, Poste ou hôtel de police, Préfecture, Préfecture de région, Mairie

Remarque : En terme de symbole, les crèches et haltes-garderie sont représentées de la même façon que les écoles. Les centres accueillant des personnes âgées ou handicapées

sont représentés par le symbole « autre établissement sensible ». Les maisons de retraite sont représentés par le symbole « établissement de soin ».

Les ICPE (non IPPC et non SEVESO) ne sont pas représentées sur la carte de risque pour ne pas alourdir la lecture.

- La **base S3IC** (Gestion Informatique des Données des Installations Classées), renseignée par les services de l'État comporte les coordonnées X,Y des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Elle permet d'identifier les installations dites « IPPC » et « SEVESO AS ».
- La **Base de Données sur les Eaux Résiduaires Urbaines (BDERU)** des services de police des eaux du Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie permet d'identifier les stations de traitement des eaux usées.
- Les **données issues du rapportage de la directive eau à l'union européenne** permettent d'identifier les zones naturelles sensibles (périmètre de captage d'eau potable, zone de baignade...)

Données détaillées sur les emplois

Le tableau suivant donne les valeurs basses et hautes de l'estimation du nombre d'emplois impactés par des crues de probabilité fréquente, moyenne et exceptionnelle agrégées sur le TRI.

	TRI de Châtelleraut		
	Événement Fréquent	Événement moyen	Événement extrême
Population	545	1963	13152
Emploi_min	118	601	7683
Emploi_max	150	928	11934

12- Glossaire

- **CETE** : Centre d'Études Techniques de l'Équipement
- **CEREMA** : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement , la Mobilité et l'Aménagement (ex CETE)
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **EAIP** : Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles
- **EPRI** : Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondations
- **ERP** : Établissement Recevant du Public
- **INB** : Installation Nucléaire de Base
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- **PAPI** : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
- **PGRI** : Plan de Gestion des Risques d'Inondations
- **PLU** : Plan local d'Urbanisme
- **PPRI** : Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- **SIDPC** : Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
- **SLGRI** : Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondations
- **SPC** : Service de Prévision des crues
- **TRI** : Territoires à Risques Importants d'inondations

**Mise en œuvre de la directive inondations dans
le bassin Loire Bretagne**

Coordination:



DREAL Centre – bassin Loire-Bretagne
5 avenue Buffon . BP 6407
45064 ORLEANS CEDEX 2

Tél: 02 36 17 41 41
Fax: 02 36 17 41 01

WWW.centre.developpement-durable.gouv.fr